

Mouvement Populaire de la Révolution  
REPUBLIQUE DU ZAIRE  
Département de l'Agriculture  
et du Développement Rural

Service d'Etudes et Planification

**Synthèse  
de la  
Situation  
Actuelle  
de  
L'Agriculture  
Zairoise  
Juillet 1986**

Division de Stratégie  
et de Planification Agricole  
Bureau d'Analyse Economique

PROJET 660-070/USAID/PRAGMA CORP.

Ce document fait partie d'une série de rapports préparés dans le cadre des activités du Projet 070 (Projet d'Etudes Sectorielles de l'Agriculture). Ce projet, financé conjointement par le Conseil Exécutif du Zaïre et l'Agence Américaine pour le Développement International, est exécuté avec le concours d'une équipe d'assistants techniques fournie par la société PRAGMA. Les autres rapports constituant cette série peuvent être obtenus auprès de :

\* Service d'Etudes et Planification  
Avenue Kanka n°7  
B.P. 3354  
Kinshasa/Gombe  
République du Zaïre  
Tél. 32714.

\* The PRAGMA CORPORATION  
116 EAST BROAD STREET  
FALLS CHURCH, VA 22046  
U.S.A.  
Tél. (703) 237-9303.

## Table des Matières

\*\*\*\*\*

	page
AVANT PROPOS.	
CHAPITRE I. LA PRODUCTION VIVRIERE AU ZAIRE	1
Importance et Evolution de la Production vivrière	2
Structure de la Production vivrière	7
Contraintes à la Production vivrière	9
CHAPITRE II. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS	15
. La demande.	16
. Les Agents de Commercialisation	26
. L'organisation du marché	27
. Les modalités d'achat et Prix	28
. L'impact de la libéralisation des prix	29
. La logistique	37
Conclusion	44
CHAPITRE III. LA PRODUCTION AGRO-INDUSTRIELLE	47
Importance des cultures Agro-industrielles	49
Evolution de la production Agro-industrielle	53
Structure des exploitations	53
Contraintes à la Production Agro-industrielle.	56

	Page
CHAPITRE IV. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS	60
Commercialisation Interne	61
. Demande locale	61
. Agents de commercialisation	64
. Prix internes des produits	65
Commercialisation Externe	68
. Demande	68
. Politique à l'exportation	69
. Préalables à l'exportation	69
. Prix à l'exportation	73
. Volumes exportés	77
Conclusion et Recommandations.	81

BIBLIOGRAPHIE.

11

LISTE DES TABLEAUX  
\*\*\*\*\*

	Page
Tableau 1(a): Evolution de la production des principales cultures vivrières de 1971 à 1984 en milliers des tonnes.	4
1(b): Evolution des Indices de production des principales cultures vivrières 1975-1984	5
Tableau 2: Consommation apparente de quelques aliments par groupe de revenus à Kinshasa 1969/70 (Kg/tête/an).	17
Tableau 3: Evolution de l'Indice général des prix de détail des produits vivriers (1969 = 100).	19
Tableau 4: Evolution en termes réels de l'Indice des prix de détail produits vivriers sur le marché Kinshasa 1969-84.	19
Tableau 5: Evolution du salaire réel dans le secteur privé et dans l'administration Publique 1976-1983	22
Tableau 6: Evolution des Importations de céréales de 1975 à 1984	24
Tableau 7: Evolution en termes courants et constants des prix de ferme des produits vivriers et des indices	32
Tableau 8: Evolution des recettes à l'exportation par produit agricole de 1977 à 1983 (000 D.T.S)	50
Tableau 9: Place du secteur agricole d'exportation en valeur Ajoutée de l'agriculture commercialisée.	51
Tableau 10(a): Evolution des produits des principales cultures industrielles (1971-1984) en tonne.	54
Tableau 10(b): Evolution des indices de production des principales cultures industrielles (1971-1984) base 1971.	54
Tableau 11: Evolution des prix moyens de ferme des produits agro-industriels 1981-1984 en Z/Kg	65
Tableau 12: Evolution des prix moyens ex-usine (Z/T) des produits agro-industriels au Zaïre (1981-1984).	67
Tableau 13: Evolution des prix moyens annuels de détail des produits agro-industriels sur le marché de Kinshasa en Z/Kg de 1981-1984.	67
Tableau 14: Cours à l'exportation des principaux produits végétaux intéressant l'économie Zaïroise en termes courants (1976-1984) et constants (1976-1983)	74

Tableau 15(a): Evolution des Exportations agricoles principales 1976-1984 et comparaison avec l'année 1970 en tonnes.	78
Tableau 15(b): Evolution des Indices des Exportations Agricoles Zairoises 1976 = Base.	79

## LISTE DES FIGURES

\*\*\*\*\*

	page
Figure 1: Evolution des Indices de Production des principales cultures vivrières de 1971 - 1984 (1975 = 100)	6
Figure 2: Evolution des Indices des prix de détail des céréales, féculent et Légumineuses sur le marché de Kinshasa de 1969 à 1984.	20
Figure 3: Evolution des Indices de Salaire et du revenu dans le secteur privé et dans l'Administration Publique	23
Figure 4: Circuits de Commercialisation pour les principaux produits vivriers	25
Figure 5: Indices des variations saisonnières des prix de détail du maïs-graine (1981-1984). Maïs-farine, Riz local, Riz Importé (1980-1984) au marché de Kinshasa.	35
Figure 6: Carte routière du Zaïre, aéroports et/ou pistes	38
Figure 7: Evolution des Indices de Production des principales cultures industrielles de 1971 à 1984, 1971 = 100.	55
Figure 8: Circuits de commercialisation et portes de sortie des principaux produits agricoles d'exportation	62
Figure 9: Evolution de l'Indice des cours des principaux produits agricoles exportés du Zaïre.	75
Figure 10: Evolution des Indices des Exportations agricoles principales 1976-1984, 1976 = 100.	80

## REMERCIEMENTS

\*\*\*\*\*

La Direction du Service d'Etudes et Planification et les membres du Bureau d'Analyse Economique remercient chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur concours pour la préparation de ce rapport.

Ils voudraient remercier de façon spéciale :

- Mr. Ronnie Daniel, Administrateur du Projet 070 ;
- Dr. David Shapiro, Chef d'Equipe Pragma ;
- Dr. Chan Nguyen, Conseiller Technique ;
- Mr. Paul De Vuyst, Conseiller Technique ;
- Mr. Jacques Anneet, Conseiller Technique ;
- Mr. Jean Claude Noudeu, Conseiller Technique.

AVANT PROPOS  
\*\*\*\*\*

Ce document de synthèse, préparé par les membres du Bureau d'Analyse Economique du Service d'Etudes et Planification du Département de l'Agriculture et du Développement Rural, est publié à titre purement informatif. Il retrace rapidement l'évolution, durant ces dernières années, de l'Agriculture Zaïroise et comprend 2 volets.

Le premier volet (Chapitres I et II) concerne le secteur vivrier tandis que le secteur agro-industriel prend place dans le second volet (Chapitres III et IV). Pour le secteur vivrier comme pour le secteur agro-industriel, la synthèse tente de couvrir et d'englober les éléments les plus intéressants :

- a) Importance du secteur agricole dans l'Economie Nationale par son impact sur l'emploi en milieu rural et urbain, la place occupée dans le PNB, la participation dans l'équilibre financier interne (recettes budgétaires) ou en tant qu'élément d'épargne ou de sources de devises.
- b) Sous-Volet Production : localisation géographique et zones écologiques, structure des exploitations agricoles (superficies par culture), les techniques culturales et de vulgarisation, la catégorie de main-d'oeuvre utilisée, rendement par culture, surtout les principales contraintes à la production et les solutions éventuelles à ces contraintes.

V11

c) Sous-Volet Commercialisation : le texte tente de situer le niveau de demande, les opérateurs économiques par classe, la taille économique et les produits et/ou denrées commercialisés, décrit l'organisation des marchés de collectivité, les lois les régissant, enregistre les prix de ferme des produits agricoles et les prix urbains (variations saisonnières), outre les problèmes de logistique (transformation, distribution). Ce sous-volet livre pour les produits exportés la procédure à l'exportation, les obligations de l'exportateur en matière de fiscalité et de taxes locales, mais aussi la situation du marché international des matières premières agricoles et le problème de gestion du risque de change et des prix des produits.

Enfin, la synthèse s'achève avec de nombreuses recommandations pour une meilleure politique dans le secteur agricole.

Géorges Conde

Conseiller Technique Fragma  
Bureau d'Analyse Economique.

Leng-Ngamba

Chef de Bureau  
Bureau d'Analyse Economique.

CHAPITRE I

LA PRODUCTION VIVRIERE  
\*\*\*\*\*

## I. LA PRODUCTION VIVRIERE AU ZAIRE

---

### Importance et Evolution

---

La production vivrière constitue un secteur clé de l'économie zairoise. Son importance vient de ce qu'elle est l'apanage du secteur traditionnel. En effet, la population du Zaïre est à 60 % rurale. La majorité se consacre pratiquement à une agriculture de subsistance même si elle commercialise le surplus pour les centres urbains. Ce secteur contribue à l'épargne des devises au pays évitant l'importation des produits de base et en approvisionnant l'agro-industrie locale en matières premières.

La part de la production vivrière en valeur ajoutée de l'agriculture commercialisée, est passée en 1970 de 33,6 millions de zaires en terme constants, à 47,1 millions de zaires en 1982, soit une augmentation pour cette période de 40,2 % ou encore un accroissement moyen annuel de 2,8 %. La production vivrière contribue pour une part non négligeable dans les recettes fiscales de l'Etat. Elle occupe au niveau de la commercialisation et/ou de l'agro-industrie un nombre considérable de bras qu'il est difficile, statistiquement de cerner, particulièrement dans le secteur informel.

En termes absolus, de 1971 à 1981 (Tableau 1) les productions des principales cultures vivrières ont accusé un accroissement moyen de 2,67 % (B.A.E., 1982). Cette accroissement est inférieur à celui enregistré pour la période de 1950-1955 de 3,18 %. La baisse de

production s'explique en particulier par les troubles après l'indépendance de 1960, la mauvaise application des mesures de la Zaïrianisation etc... Cette période de 1971 à 1981 a été marquée par des importations de produits alimentaires en particulier de maïs, de riz etc... pour compenser les faiblesses de la production locale face à un taux de croissance de la population de 3 % supérieur à celui de la production de 2,67 %.

Pour la période 1982-1984, grâce à des actions précises dans le cadre du Plan de Relance Agricole 1982-1984, des progrès sensibles ont été réalisés dans l'évolution de certaines cultures. Le maïs a connu un accroissement moyen de 2,8 %, le manioc 2,9 %, l'arachide 3,6 % et le paddy 6,5 %. On peut déplorer, malgré tout, des lacunes au niveau de la commercialisation : carence de crédit aux opérateurs économiques, et baisse de leur pouvoir d'achat, hausse du prix du carburant et de ce fait du coût des transports.

Tableau 1(a): Evolution de la production des principales cultures vivrière de 1971 à 1984 (en tonnes (1000 T))

Année	1971	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Manioc	10.329	11.447,3	11.844,1	11.909,7	12.138,7	11.778,9	12.430	12.784,5	13.172	14.184,5	14.600	15.037,5
Maïs	439,8	476,8	496,4	503,6	509,6	500,6	536,7	562,34	638,7	666,25	673,06	703,95
Riz Paddy	183,9	201,3	207,8	212,7	213,7	215,3	220,75	233,3	245,4	250,9	271,31	286,01
Arachide	278,8	303,5	308,8	315,8	319,5	306,6	334,05	339,5	347,33	349,42	366,73	375,61
Poids + Haricot	--	132,5	136,5	139,2	141,3	145,6	156,2	159,54	162,66	104,5	111,3	156,408

Sources : a) Banque du Zaïre, Rapports Annuels 1971-1981, Kinshasa, Zaïre.

- b) Département de l'Agriculture et du Développement Rural :
- Annaires des Statistiques Agricoles 1978.
  - Plan de Relance Agricole 1982-1984.
  - Evaluation du Plan de Relance Agricole (1982-84).

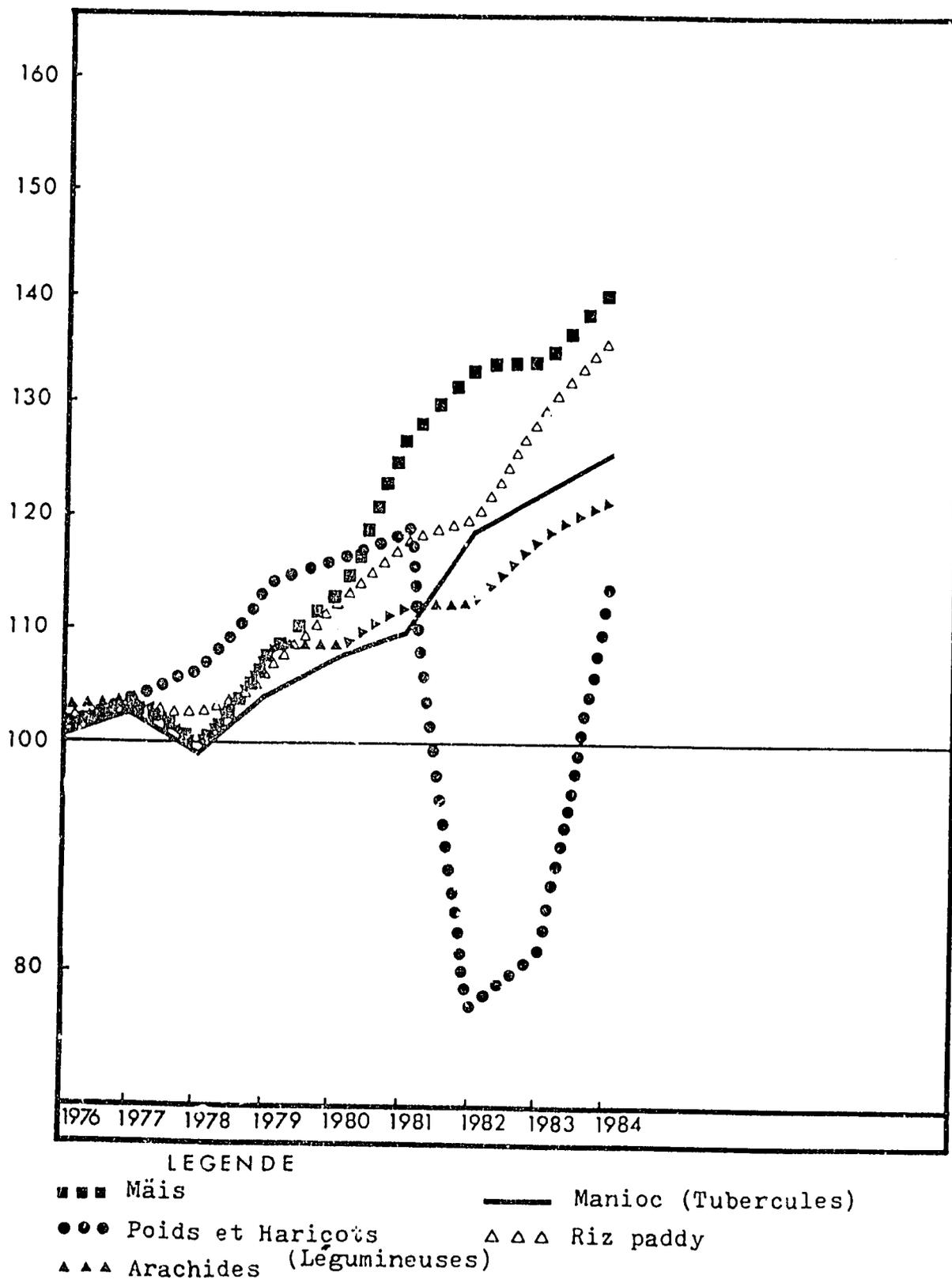
Tableau 1(b) : Evolution des Indices de la Production des Principales Cultures Vivrières de 1975-1984 en Tonnes  
(1000 T) (Base = 1975)

Année	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Produits									
Manioc (tubercules)	100,55	102,49	99,45	104,95	107,94	111,21	119,76	123,27	126,96
Maïs	101,45	102,66	100,85	108,12	113,28	128,67	134,22	135,59	141,81
Riz Paddy	102,36	102,84	102,65	106,23	112,27	118,09	120,74	130,56	137,64
Arachide	102,27	103,46	99,29	108,18	109,94	112,48	113,15	118,76	121,63
Poids + Haricots	101,97	103,52	106,67	114,43	116,88	119,16	76,56	81,54	114,58

Source : Département de l'Agriculture et du Développement Rural  
Division d'Etudes et de Programmation (Bureau d'Analyse Economique)

N.B. : Ces indices sont calculés à base des données du tableau 1(a).

Graphiquement la situation se présente de la manière suivante :  
 Fig I : Evolution des indices de la production des principales cultures vivrières de 1975 à 1984 en tonnes (1000 T) (Base 1975).



La tendance générale de ces courbes des indices généraux de la production des principales cultures vivrières (1975-1984) montre un accroissement annuel de 2,6 % pour le manioc, 3,9 % pour le maïs, 3,5 % pour le riz paddy, 2,2 % pour les arachides et 1,5 % pour les pois et les haricots. Ces accroissements sont dus en grande partie à une légère amélioration des conditions de commercialisation (routes de desserte agricole) et à l'évolution favorable des prix.

Pour les pois et les haricots, cette chute brusque de la production de 1982 s'explique fort difficilement.

#### Structure de la Production Vivrière

---

Selon une estimation de la Banque Mondiale (World Bank, 1981), le secteur traditionnel en charge de la production vivrière, comporte 3 à 4 millions de petits exploitants répartis sur 4,5 à 6 millions d'ha. On estime à 6 personnes le nombre de membres par exploitation agricole de superficie moyenne de 1,5 ha.

Cette production vivrière a lieu dans le cadre d'une agriculture pluviale. Le calendrier agricole pour les travaux culturaux dans le nord du pays est différent de celui du sud. Au nord, la campagne principale débute en mars avec la saison pluvieuse et la récolte a lieu en juillet. Au sud, les plantations débutent en septembre et la récolte a lieu en décembre-janvier en particulier pour les produits à cycle végétatif court. Les cultures se font en association et sur brûlis selon un cycle déterminé et la terre retourne à la jachère après 3 ou 4 années.

Les superficies consacrées à la production vivrière varient avec les produits et les régions. Pour le maïs, les superficies moyennes en culture par ménage sont respectivement de 47,5 ares au Bandundu (Kwilu), 60 ares au Haut-Zaïre (Bas-Uélé), de 80 ares au Shaba (Haut-Lomami). Pour le manioc, les superficies moyennes en culture sont respectivement de 60 ares, 50 et 90 ares pour ces mêmes régions et sous-régions susmentionnées. Pour l'arachide, la superficie moyenne au Bandundu est de 50 ares ; au Haut-Zaïre, elle est de 60 ares et au Shaba, elle est d'un hectare, toujours pour les régions et sous-régions sus-citées.

Les petits producteurs et la majorité des moyens exploitants, n'utilisent pratiquement pas d'intrants agricoles sauf dans l'aire de certains projets où les responsables distribuent aux fermiers des semences améliorées, le petit outillage agricole et parfois les engrais. On peut dire cependant que l'emploi des insecticides et des engrais n'est pas vulgarisé. L'entretien consiste en des sarclages périodiques pour prévenir la montée des mauvaises herbes et la concurrence pour les éléments minéraux. La main-d'oeuvre utilisée est une main-d'oeuvre familiale\* sauf en période de récolte où il est fait appel à une main-d'oeuvre salariée. Le taux journalier de salaire varie entre 6 et 15 zaires en espèces selon les localités. Le plus souvent, l'exploitant rémunère la main-d'oeuvre sous forme de nourriture, et/ou de boisson.

-----

\* Pour l'estimation des temps de travaux, il est conseillé de consulter les rapports sur les cultures vivrières et le Bulletin de l'INEAC "Les normes de main-d'oeuvre pour les travaux agricoles au Congo-Belge" 1958.

Les rendements moyens de ces cultures sont les suivants : 400 à 600 kg/ha pour l'arachide, 7 tonne/ha pour le manioc, 700-800 kg/ha pour le maïs et le paddy (Agriculture, 1980).

#### Contraintes à la Production Vivrière : Solutions Eventuelles

Plusieurs éléments expliquent le piétinement de la production vivrière ou son évolution à un taux moyen annuel inégal. Nous n'énumérons que les principales contraintes :

##### 1) La carence en intrants agricoles

Les intrants, principalement des semences génétiques saines, les insecticides, le petit outillage agricole etc...

L'absence de renouvellement des semences s'explique par la disparité des centres de recherches et de multiplication des semences. Il existe quelques centres pourvoyeurs de semences de maïs, de riz tels le Programme National Maïs, le Programme National Riz, mais leur production et la multiplication des semences laissent à désirer pour des raisons financières. Ainsi le P.N.M. de Kaniama-Kasese distribuait des semences de cultivars (Maïs) SALONGO II, KASAI I mais ici se pose le problème du volume suffisant et des centres de multiplication. Il n'en reste pas moins vrai que la majorité des fermiers zairois utilisent chaque année les semences issues de la campagne précédente tout en faisant un choix méthodique quant à la grosseur, l'absence de blessures, d'infection, la coloration.

Il faut noter l'absence des insecticides pour lutter contre les insectes, sauf au sein de quelques projets (CEPSE, Kaniama-Kasese) où quelques essais ont été tentés.

Le petit outillage a été vulgarisé dans le cadre de certains projets comme le Projet Nord-Shaba qui a entrepris la formation de forgerons dans toute l'aire du Projet.

## 2) Le non-respect du calendrier agricole

Faute d'un nombre suffisant d'essais, il n'est pas encore possible de fixer pour toutes les cultures les dates de semis par régions ou zones à l'intérieur de ces régions. Fort souvent, les agronomes de zones attribuent les rendements médiocres ou des pertes de semences au non-respect du calendrier cultural.

## 3) Faiblesse institutionnelle de l'encadrement technique

Il arrive, comme en Ituri (Haut-Zaire) qu'un moniteur agricole prenne en charge plus de 1.000 fermiers. Actuellement, au sein des projets de développement, on préconise un nombre moins élevé de fermiers par moniteurs, soit 100 à 150. De plus, le moniteur doit apprendre aux fermiers à respecter les dates de semis à opérer les sarclages en temps opportun.

A notre avis, le problème est moins quantitatif que qualitatif. Il s'agit de nommer de jeunes Ingénieurs dans les sous-régions et les zones et il faut une structure plus dynamique pour assurer la vulgarisation.

La vulgarisation devra se faire à l'aide de l'audio-visuel (films, diapositives, organisation de foires), à travers la création de Conseils Communautaires regroupant des fermiers et servant de cadres d'émulation.

#### 4) Le régime foncier

Le régime foncier constitue une contrainte au développement de l'agriculture dans la mesure où les lois coutumières excluent tout étranger au clan ou à la tribu à la mise en valeur des terres. Cette contrainte est particulièrement accentuée dans le Bas-Zaïre et le Kivu et est également connue dans d'autres régions. Au Bandundu, 90 % des fermiers interviewés lors de l'enquête sur la production de maïs, n'augmentaient pas leur superficie cultivée en maïs par carence de terre. Au Haut-Zaïre, dans les Bas-Uélés, le même argument est présenté par 53 % des fermiers tandis qu'au Shaba, dans la sous-région du Haut-Lomami à Kaniama seuls 4 % des fermiers faisaient face à cette contrainte.

La solution à ce problème foncier est à trouver dans un consensus entre les commissaires de zones, les chefs de village, par une nouvelle approche dans la distribution des terres en fixant les responsabilités respectives. De plus, les agents de l'Agriculture et du Développement Rural ont pour tâche d'éduquer les chefs de village, les capita pour éviter la dispersion des parcelles et des pertes de temps en parcours de parcelles à parcelles.

### 5) Carence institutionnelle en crédit supervisé

Le secteur agricole ne connaît actuellement que le financement des grandes et moyennes entreprises de ce secteur. Certaines institutions sont en place, tels que la Banque de Crédit Agricole et les Fonds de Convention de Développement. Les prêts sont sélectifs et ne visent pas encore le monde paysan faute de structure et aussi à cause de la dispersion des producteurs. De plus, il se pose un problème de suivi de ces crédits pour leur utilisation correcte.

Il est urgent de créer au sein de la Banque de crédit Agricole un Bureau de Crédit Agricole pour les petits fermiers. Les missions religieuses déjà implantées, les projets sectoriels serviront de canaux de distribution du crédit dans la mesure où ces entités saisissent la nécessité d'encourager la création de structures d'accueil dans les milieux paysans.

Le regroupement des fermiers dans des Conseils Communautaires et l'organisation de séminaires pour expliquer le système de crédit aux bénéficiaires, assurer le remboursement, est à considérer.

### 6) Voies et moyens de communication

Les routes constituent un handicap majeur au développement du secteur agricole, en l'absence des animaux de bat : mulets, chevaux, ânes. Particulièrement, les routes de desserte agricole, les pistes de collecte des denrées, les pistes vers les marchés de collectivité doivent bénéficier de la priorité dans le financement.

Un effort louable a été fait par le Conseil Exécutif pour améliorer le secteur transport (route, camions), mais il se pose actuellement le problème d'entretien. La promotion des Conseils Communautaires si elle est assurée permettra de résoudre le problème d'entretien des routes. La réduction des coûts de carburant est un préalable pour l'agriculture ainsi que la disponibilité régulière en carburant.

Il faut noter enfin que l'approvisionnement en biens de première nécessité, le développement de l'agro-artisanat exige comme préalable l'aménagement des routes.

Le producteur n'est intéressé à produire pour le marché que s'il trouve à dépenser son argent pour des besoins qu'on lui crée.

#### 7) La distorsion des prix et le monopole de zones d'achat

Depuis le 29 mai 1982, il a été procédé par les autorités zaïroises à la libéralisation des prix agricoles. L'objectif était d'éliminer la distorsion des prix qui décourageait les fermiers et de les mettre sur un même pied d'égalité avec les opérateurs économiques pour discuter des prix.

Une autre mesure doit accompagner la libéralisation des prix, à savoir : casser les monopoles des zones d'achat. Ces zones d'achat avec fixation de prix existent toujours au Bandundu, au Shaba, au Bas-Zaïre dans certaines zones au détriment des producteurs.

## B) Absence d'une politique de Développement Communautaire

L'engagement de fermier dans la production agricole ne peut être total que si certaines conditions sont remplies, surtout, en ce qui a trait à l'environnement. Les soucis de santé, de biens de première nécessité, des écoles pour les enfants ne doivent pas l'accaparer et l'obséder. Les structures d'accueil doivent exister pour que le fermier ne soit acculé à quitter le milieu rural pour la ville.

Il est indispensable que des centres médico-sociaux soient installés avec la présence de brigades volantes pour soigner, vacciner la population dans un rayon de 50 km. Une orientation nouvelle doit être donnée aux écoles où il s'agira de développer le savoir-faire de l'élève surtout au sein des écoles rurales.

CHAPITRE II

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS AU ZAIRE  
\*\*\*\*\*

## II. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS AU ZAIRE

---

L'étude sur la commercialisation des produits vivriers amène à identifier les différents agents de commercialisation de ces produits et à analyser leurs multiples activités pour approvisionner les marchés de collectivités et/ou les villages en produits de première nécessité et d'assumer la tâche de ravitailler en retour les centres urbains.

### La demande

Nous essayerons, par une analyse des prix et des revenus, de situer le niveau de la demande sur le principal marché du Zaïre (Kinshasa) à grande concentration de population et au niveau d'emploi bien élevé. De plus, il est plus facile d'obtenir des informations chiffrées en provenance de sources officielles comme l'INS, l'IRES, Banque du Zaïre, etc...

### Les causes de la demande

Parmi les différents facteurs qui conditionnent la demande il faut relever :

- le revenu,
- l'urbanisation et les habitudes alimentaires
- le rapport de prix des produits agricoles.

Le revenu per capita constitue le facteur principal susceptible à court et moyen terme de déplacer la courbe de demande. La consommation par tête suit l'augmentation de revenu mais dans une proportion moindre en vertu de la loi d'Engels.

Le tableau 2 nous montre l'évolution de la consommation par tête en fonction du revenu ; la consommation en tubercules et légumineuses diminue, mais par contre la consommation en viande augmente relativement. L'urbanisation contribue à augmenter la demande avec le courant migratoire vers les villes, surtout vers Kinshasa et on conserve les habitudes alimentaires des zones d'origine.

Le rapport de prix intervient également : selon le niveau des prix, il se produit des substitutions entre les produits de façon à respecter le niveau de revenu.

Tableau 2 : Consommation apparente de quelques aliments par groupe de revenus à Kinshasa 1969-1970 (kg/tête/an)

PRODUITS	REVENU BAS	REVENU MOYEN	REVENU ELEVE
Céréales	18,0 à 28,0	37,0 à 48,7	67,3 à 76,6
Manioc (tubercules, farine, pâte)	65,9 à 99,6	114,0 à 130,7	135,9 à 91,4
Haricot	4,9 à 5,5	7,0 à 7,4	8,6 à 7,1
Viande de Boeuf	2,7 à 4,2	5,8 à 8,8	11,9 à 15,2

Source : IRES, résultats de l'enquête sur les conditions de vie à Kinshasa, Mai 1971.

## Evaluation de la demande

L'étude de la demande concerne 3 séries de produits : les céréales, les féculents et les légumineuses. Une analyse des prix au niveau national n'est pas possible actuellement faute de données et on se limitera à une étude sommaire particulièrement sur le marché de Kinshasa.

## Evolution des prix de 1969 à 1984

L'indice général des prix (base 100 en 1969) est passée de 1969 à 1984 de 100 à 21.246, soit un accroissement annuel moyen de 48,1 % (Tableau 3). La croissance annuelle a varié d'une année à l'autre, mais 3 grandes périodes se découpent sur l'ensemble des 15 années avec des taux moyens différents (Tableau 3).

1969 - 1974	taux moyen de	17,8 %
1975 - 1979	---	70,7 %
1980 - 1982	---	39,4 %
1983 - 1984	---	64,6 %.

Traduits en termes réels, les indices des prix des produits vivriers évoluent comme suit (Tableau 4 et Fig. 2).

- 1969 - 1974 : prix réels plus ou moins constants entre 90 et 100
- 1975 - 1979 : augmentation des prix réels
- 1980 - 1982 : diminution des prix réels. Ils sont revenus au niveau de 1969-1974.
- 1983 - 1984 : nouvelle augmentation des prix réels au niveau de 1976-78.

Tableau 3 : Evolution de l'indice général des prix de détail des produits vivrier (1969 = 100)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Indice général	100	113	119	138	158	206	319	491	813	1.475	2.915	4.291	5.783	7.880	13.957	21.246
% de croissance		13	5,3	15,9	14,5	30,4	54,9	53,9	65,6	81,4	97,6	47,2	34,7	36,3	77,12	52,2

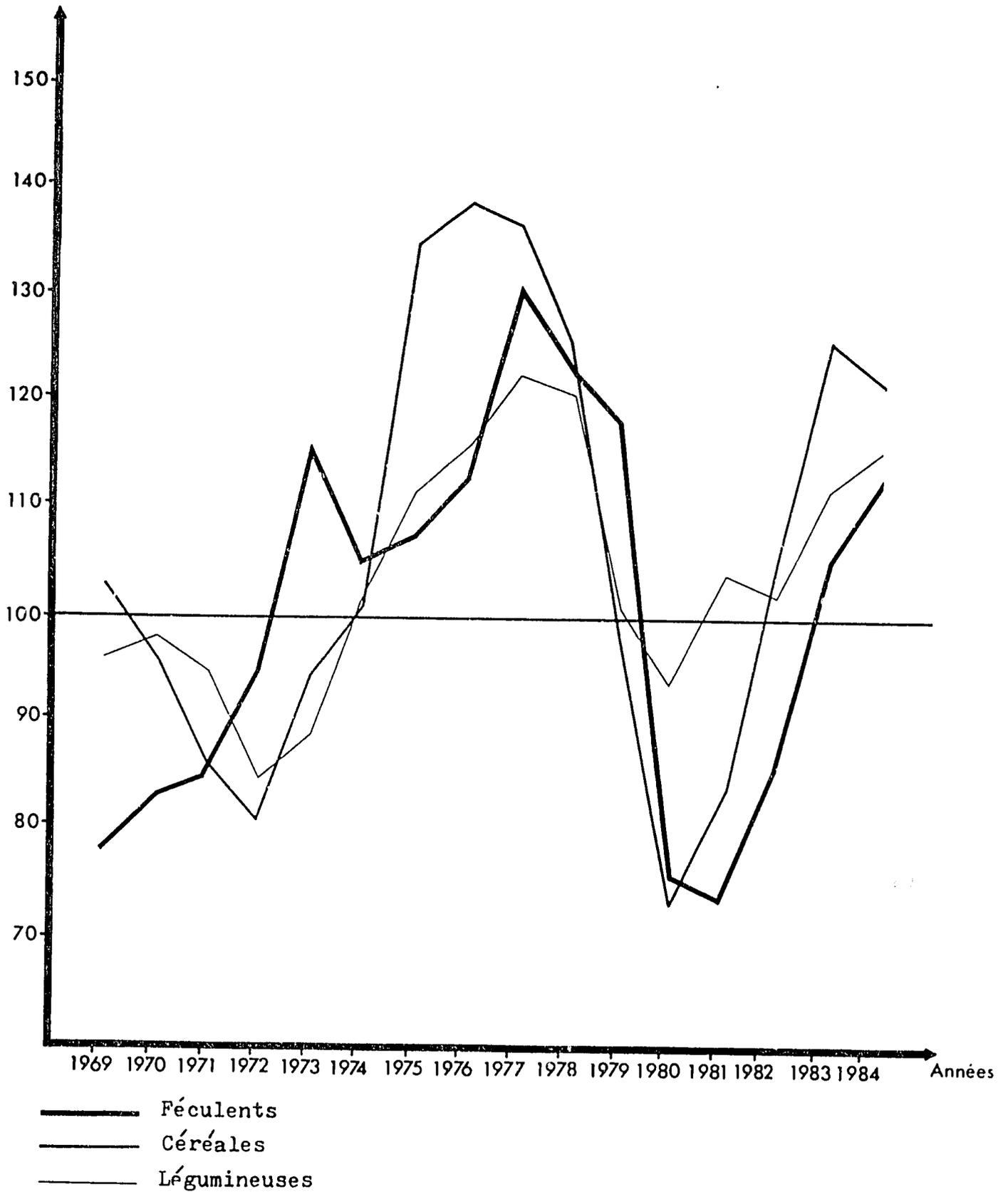
Source : INS, 1984.

Tableau 4 : Evolution en termes réels de l'indice des prix de détail de produits vivriers sur le marché de Kinshasa de 1969 à 1984.

Produits	Années															
	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Céréales	103	96	86	81	95	101	137	139	132	126	97	73	84	106	126	123
Féculents	78	83	85	95	115	105	108	113	131	123	118	76	74	86	105,6	113,4
Légumineuses	96	98	95	85	89	102	112	116	123	121	101	94	104	102	112,3	115,4

Source : INS, 1984.

Fig. 2 : Evolution en termes réels des indices des prix de détail des Céréales, Féculents et Légumineuses sur le marché de Kinshasa (1969-1984).



Durant la première période (1969-1974) les prix réels sont restés plus ou moins constants et on peut supposer que l'offre égalait la demande grâce aux importations de maïs et de riz. Le pays faisait face à des problèmes d'infrastructure pour évacuer la production.

Durant la seconde période (1975-1979), les prix réels ont augmenté. On a effectivement noté une restriction de l'offre. Cette période fait suite à la désorganisation du commerce des produits vivriers entraînée par la zairianisation, le départ des étrangers fortement intégré dans ces circuits. Le Zaïre continue d'importer des céréales surtout pour alimenter les zones minières du Shaba et des 2 Kasai.

Durant la période 1979-1984, la chute des prix réels pourrait s'expliquer davantage par la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs que par l'accroissement de l'offre. L'évolution du revenu réel (Tableau 5 et Fig. 3) va dans le sens d'une diminution de la croissance de la demande. Malgré tout, le Zaïre continuait à importer du maïs et du riz en volume peu élevé faute de devises (Tableau 6). De plus, malgré l'effort du Conseil Exécutif, les problèmes d'infrastructure continuent à se poser dans toute leur acuité et freinent l'évacuation des produits.

Tableau 5 : Salaire réel dans le secteur privé et dans l'Administration Publique de 1976 à 1984 (1975 = 100).

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Indice moyen prix détail	170,9	286,2	428,8	965,0	1.420,4	1.977,5	2.736,3	4.739,9	7.437,4
<u>Secteur Privé</u>									
- Indice salaire nominal	131,4	159,5	206,5	277,3	453,6	721,6	1.172,1	2.510,2	5.613,3
- Indice salaire réel	76,9	55,7	48,2	28,7	31,9	36,5	42,8	53,8	75,5
<u>Administration Publique</u>									
- Indice salaire nominal	127,9	133,4	155,7	320,3	371,5	468,9	593,1	684,5	1.189,1
- Indice salaire réel	74,8	46,6	36,3	33,2	26,2	23,2	20,8	14,6	16,0

Source : Banque du Zaïre - Rapport Annuel 1983.

Figure 3 : Salaire minimum légal, Indice moyen des prix de détail et Revenu réel.

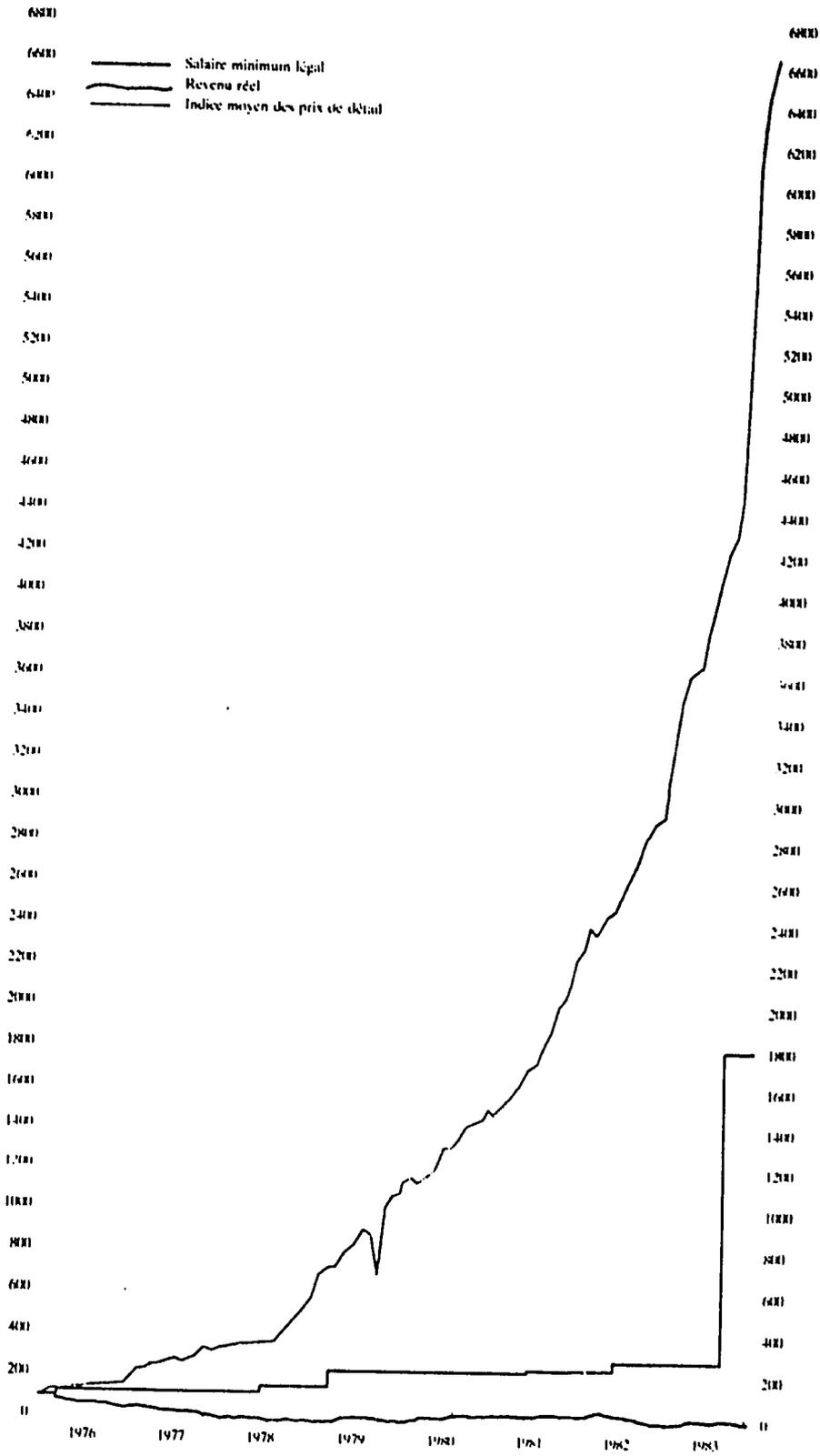
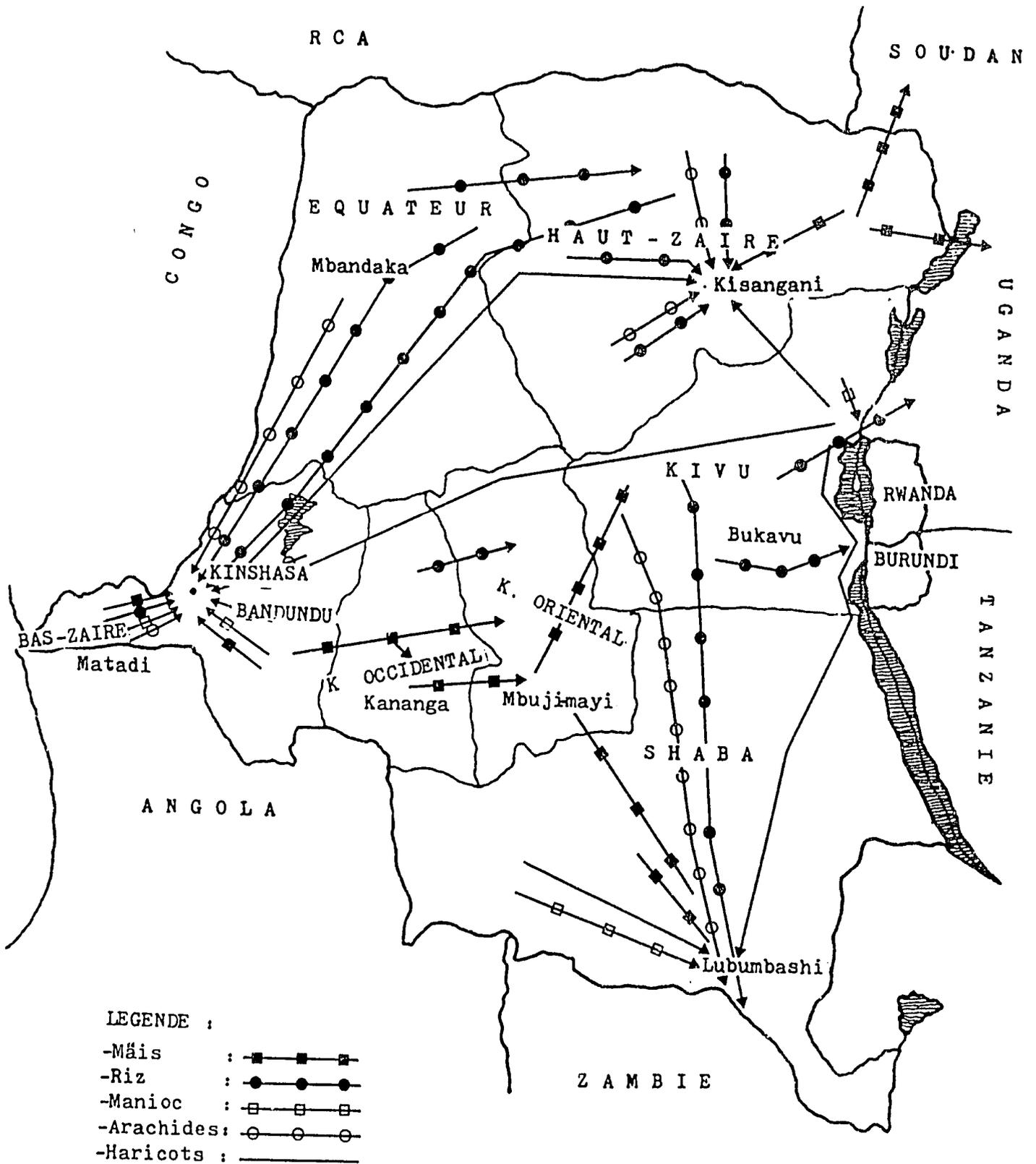


Tableau 6 : Evolution des importations de céréales de 1975 à 1984 (en milliers de tonnes)

Produits	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Maïs	115,0	140,0	131,6	139,1	150,0	102,8	108,0	67,6	50,7	49,67
Riz	35,0	20,0	19,0	30,0	15,6	10,0	12,0	4,4	8,6	33,02

Source : OFIDA, 1984.

Figure 4 : CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DE CERTAINS PRODUITS VIVRIERS.



## LES AGENTS DE COMMERCIALISATION

On peut les classer en différentes catégories selon la position qu'ils occupent et leur rôle dans les circuits de commercialisation. Ce rôle va de la collecte du produit à son transfert et à sa distribution dans les centres urbains.

### Les commerçants collecteurs de produits vivriers

Ces commerçants collecteurs forment un groupe assez hétérogène. Ils exercent leurs activités, soit à titre personnel avec leurs fonds propres, soit à titre d'intermédiaires des commerçants grossistes des villes. Dans ce cas, ils reçoivent un crédit consistant en capitaux pour l'achat de carburant, de sacs, et des produits vivriers. Ils possèdent un fonds de commerce en produits manufacturés pour approvisionner le milieu rural et même des points de vente dans les zones.

Dans cette catégorie de commerçants collecteurs, on peut regrouper les commerçants ambulants, les associations confessionnelles, les coopératives et autres groupements de producteurs.

### Les grossistes expéditeurs

Il s'agit des sociétés commerciales et/ou agro-industrielles. Leur souci est d'approvisionner leur personnel et, dans le cas des sociétés agro-industrielles, de trouver les matières premières pour alimenter les unités de transformation. Les moyens financiers et l'infrastructure dont ils disposent leur facilitent la collecte des produits et leur stockage.

### Les distributeurs urbains

Il s'agit de la catégorie des grossistes et des détaillants des villes. Les grossistes possèdent un ou plusieurs magasins et des centres de stockage. Ils sont relayés par une multitude de petits détaillants en particulier les femmes qui atomisent l'offre en fonction des besoins et des disponibilités financières. Ainsi, s'explique l'existence et la prolifération d'unités de mesure multiformes.

### Organisation du marché

La campagne de commercialisation des produits vivriers est planifiée et réglementée par les autorités compétentes en l'occurrence l'Economie Nationale et le Département de l'Agriculture.

Le calendrier de campagne s'étale sur 4 à 5 mois, généralement les mois qui suivent la récolte. Les jours de marché sont fixés dans les collectivités et la localisation de ces marchés est telle qu'ils desservent 4 à 5 villages à la fois. Ceci n'exclut pas la présence de producteurs des autres villages relativement éloignés de ces marchés de plus de 10 km.

Les opérateurs économiques sont obligés pour intervenir sur les marchés de payer la licence de commerçant et de s'aquitter de la taxe de zone. De plus, des zones leur étaient assignées pour leurs opérations commerciales. Malgré la libéralisation, il existe des zones (Shaba, Equateur, Bandundu) où cette pratique est toujours d'actualité. Cependant il faut noter que l'état déplorable des routes, le manque de carburant limitent les parcours et circonscrivent les activités des opérateurs économiques sur des rayons bien déterminés. Les opérateurs

économiques fréquentent indifféremment les marchés de collectivités et/ou les villages qu'ils soient ou non munis de leur licence (Agriculture, 1982).

#### Modalités d'achat : poids, prix, information

Les achats se font au volume car l'usage de la balance est fort peu répandue. Aussi les achats de paddy se font dans des sacs de 60 kg, et compte tenu du prix de ferme, le producteur reçoit la valeur du sac. Pour le maïs et l'arachide, les opérations se font au bassin de 5 à 20 kg de capacité approximative. Ce système d'achat au détail est adopté par les parties en présence à cause d'une meilleure visualisation du produits et il évite les tricheries réciproques, la présence de corps étrangers (cailloux, graines, sables, etc...).

Les prix minima de ferme, avant la libéralisation des prix du 29 mai 1982 étaient fixés par Arrêté du Département de l'Economie Nationale. Le prix minimum de ferme était le prix en dessous duquel il était interdit d'acheter les produits. En général, les commerçants achetaient à ce prix considéré par la plupart comme prix maximum. Cependant, dans les zones éloignées ou dans les villages, les transactions se faisaient à un prix inférieur au prix minimum. Par contre, dans les zones d'accès plus facile grâce aux routes ou proches des villes comme à Idiofa dans le Bandundu, les prix de ferme étaient parfois supérieurs au prix minimum selon les promesses de la campagne agricole.

En termes réels, les prix de ferme des produits vivriers de maïs grain, de paddy, arachides, manioc, etc..., ont chuté de 1975 à 1984. Cependant avec la libéralisation de 1982 et les mesures de 1983,

on observe une remontée des prix de ferme qui semblent les situer au niveau de 1976.

Quant aux prix de détail à la consommation, on observe, outre des variations annuelles des prix (Tableau 4), mais aussi des variations mensuelles et des variations saisonnières. De juin à janvier, les prix réels s'accroissent progressivement de façon à couvrir les coûts d'entreposage.

#### Impact de la libéralisation des prix

Il est difficile de mesurer l'impact de la libéralisation des prix intervenue le 29 mai 1982 au niveau des producteurs sans mener une enquête approfondie dans le temps. En effet, la libéralisation a été accompagnée, 16 mois plus tard, de la dévaluation du Zaïre monnaie du 12 septembre 1983.

#### Conséquences :

- a) Les opérateurs économiques qui n'ont pas fait faillite après la dévaluation par manque de capitaux, n'ont pu acquérir de nouveaux camions pour la collecte et l'évacuation ; ils ont dû payer le carburant très cher ou encore, ont dû faire face à un coût de transport plus élevé à l'ONATRA et chez des privés. Mais encore, ils ont acheté, faute de capitaux toujours, un volume moins élevé de produits vivriers. Les importations ont été également autorisées.
- b) Des zones d'achat attribuées et la continuation de fixation de prix minimum n'ont pas été à l'avantage des producteurs dans certaines zones.

c) Les producteurs ont reçu un prix plus élevé certes mais ont vendu un volume moins élevé parce que les opérateurs économiques disposaient de moins de capitaux. Cependant, en contre-partie, les produits manufacturés ont davantage augmenté malgré l'alignement déjà réalisé sur les prix parallèles.

Cependant, selon les techniciens du Service d'études et de Planification, de la Direction des Marchés, de la F.A.O., des responsables de la C.C.B. (Compagnie Commerciale Bandundu 14/1/85), de l'AGRIS (Agro-industriel du Shaba), cette libéralisation a motivé les fermiers et explique le surplus constaté à Kinshasa et au Shaba. L'écoulement du maïs (demande) sur le marché de Kinshasa ne se fait pas aussi facilement que les années précédentes suite à la baisse du pouvoir d'achat. Le même phénomène est enregistré au Shaba (AGRIS, 1984). La GECAMINES n'a importé que 15.000 tonnes de maïs en 1984 (contre environ 200.000 tonnes en 1981). qui ont été gelées à la demande du pool des minotiers du Shaba. Les importations en provenance de la Zambie sont très faibles cette année, pour plusieurs raisons, entre autres, le problème frontalier avec le Zaïre.

Le problème de réduction des superficies emblavées se posera à la campagne de 1986 si on ne finance pas les stocks des opérateurs économiques. Selon C.C.B. (1984) les agro-industriels de Kinshasa disposent d'un stock comblant leurs besoins jusqu'à mars 1985.

Il est important d'aller au delà des déclarations pour avoir des bases plus objectives d'appréciation de l'impact de la libéralisation des prix, chez les producteurs.

Le principal élément, en dehors de l'élasticité de l'offre commercialisée, est la mesure du pouvoir d'achat des producteurs par l'observation des prix de ferme des 2 dernières années, après libéralisation. Ces prix de ferme sont traduits en termes réels en divisant les prix courants par l'Indice général à la consommation familiale sur le marché de Kinshasa (marché de référence), pour enlever la composante inflationniste.

En termes courants, les prix moyens de ferme du maïs pour l'année 1983 sont de 80 % plus élevés que ceux de 1982, mais par contre ceux de 1984 relativement à 1983 décroissent de 4 % . Pour le paddy, les prix de 1983 sont de 67 % plus élevés que ceux de 1982 et moins élevés de 20 % des prix courants de 1984. Le phénomène de hausse est également observé pour le manioc-cossette : les prix de 1984 sont 2 fois plus élevés que ceux de 1983 qui à leur tour, par rapport à 1982 sont également, en ordre de grandeur, deux fois plus élevés.

La décroissance du prix de ferme du maïs en 1984 relativement à 1983 s'expliquerait par une surproduction vu le cycle court du maïs et une plus grande affectation des terres à cette culture par les fermiers.

En termes constants, c.à.d., en divisant les prix courants de ferme par l'Indice général à la consommation familiale sur le marché de Kinshasa, les prix de ferme pour les 3 produits de base : manioc, maïs, paddy, pour la période 1982 - 1984 sont en nette augmentation comparativement à la période 1979-1981 (Tableau 7 ). Cependant de 1981 à 1984, on observe, malgré des chutes de prix à l'intérieur de la période 1982-1984 (sauf pour le manioc dont le prix s'est maintenu) une nette amélioration du pouvoir d'achat des fermiers : 60 % pour le maïs, 76 %

Tableau 7 : Evolution en termes courants et constants des prix de fermes (K/kg) et des indices (1975 = 100)

Produits	Année										
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983		1984
<b>MAIS</b>											
Prix courants	7	12	12	22	35	50	60-70	100-160	250-400	600	400
Indices	100	171	171	314	500	714	875-1000	1428-2285	3571-5714	8571	5714
Prix constants	(7,0)	(6,3)	(3,9)	(4,9)	(3,8)	(3,7)	(3,3-3,9)	(10,5)	(8,5-10,6)		(6,1)
Indices	(100)	(90)	(56)	(70)	(54)	(53)	(47-56)	(150)	(121-151)		(87)
<b>PADDY</b>											
Prix courants	8	12	12	16	50	70	70,85	250	250-300	700	500
Indices	100	150	150	200	625	875	886	312	312-375	8750	6.250
Prix constants	(8)	(6,3)	(3,9)	(3,5)	(5,5)	(5,2)	(4-4,7)	(10,1)	(7,2-12,4)		(7,6)
Indices	(100)	(79)	(49)	(44)	(69)	(65)	(4,3)	(126)	(90-155)		(95)
<b>MANIOC COSSETTES</b>											
Prix courants	2	10	10	22	35	50	60-70	100-160	250-400	710	
Indices	100	500	500	1100	1750	2500	3000-3500	5000-8000	12.500-20.000	35.500	
Prix constants	(2)	(5,3)	(3,2)	(4,9)	(3,8)	(3,7)	(3,3-3,9)	(10,5)	(7,2-7,1)		(10,7)
Indices	(100)	265	160	245	190	185	(165-195)	(525)	(360-355)		(535)
<b>ARACHIDES COQUES</b>											
Prix courants	8	15	15	25	50	70	70	180	350	555	
Indices	100	187	187	312	625	9625	9625	2250	4.375	6.937	
Prix constants	(8)	(7,9)	(4,9)	(5,6)	(5,5)	(5,2)	(3,9)	(7,28)	(7,4)		-
Indices	(100)	(99)	(61)	(70)	(69)	(65)	(49)	(91)	(92)		-

Source : INS. C.C.B., 1984. Direction des Marchés, 1984. Service d'Etudes et Planification, 1984.

Les chiffres entre parenthèses représentent les prix en termes constants et leurs indices. L'année 1983 est divisé en 2 périodes : avant la dévaluation du 17 Septembre 1983 et les chiffres des indices de prix pour les derniers mois de l'année 1983. Ces indices de prix de ferme en période de soudure indiquent que les producteurs ont soustrait du volume autoconsommé pour vendre à un prix intéressant.

pour le paddy, 297 % pour le manioc. Ces chutes de prix en termes constants s'expliquent par une carence en capitaux des opérateurs économiques pour les opérations d'achat, les difficultés de collecte et d'évacuation vers les marchés (transport, carburant etc...) de produits vivriers en nette augmentation depuis 1983.

Tout semble indiquer une réaction positive des fermiers face à la libéralisation des prix intervenue en 1982. Il faut s'attendre en 1986, à une réduction des superficies en maïs en présence de ce trop plein observé.

En second lieu, nous avons procédé à une brève analyse de la situation de produits vivriers sur le marché de Kinshasa en nous appuyant sur l'évolution de l'indice réel des prix de produits de base : céréales, féculents, légumineuses (Tableau 4).

De 1975 à 1978, les indices après avoir connu un certain accroissement, suite à la zaïrianisation, se sont maintenus à l'intérieur d'une fourchette. En 1979, on observe une baisse des indices, baisse qui s'est poursuivie surtout avec la démonétisation (baisse du pouvoir d'achat, et probablement une chute de croissance des populations urbaines).

De 1982 à 1984, période de libéralisation (1982), suivie de la dévaluation, les indices de prix ont augmenté. Ces augmentations sont dûes à notre avis, aux difficultés déjà mentionnées : par manque de capitaux, coûts élevés des opérations (collecte, stockage, frais séjour, évacuations) pour les collecteurs de denrées les plus dynamiques. Ainsi, pour le maïs, l'indice a baissé en 1984 après avoir grimpé en 1983, ce qui indique effectivement un surplus relativement aux féculents et

légumineuses dont les indices ont continué à monter. Les explications seraient diverses : Cycle végétatif plus long (manioc, banane), la sécheresse, les difficultés d'approvisionnement et le coût, compte-tenu de l'éloignement (Haut-Zaïre, Kivu, Equateur), les habitudes alimentaires qui accentuent la demande en féculents et légumineuses face à une offre restreinte.

Pour les féculents et les légumineuses, les indices se sont améliorés en 1984 : meilleurs en 1984/83 (7 % et 2,7 %) qu'en 1983/82 (23 % et 10 %).

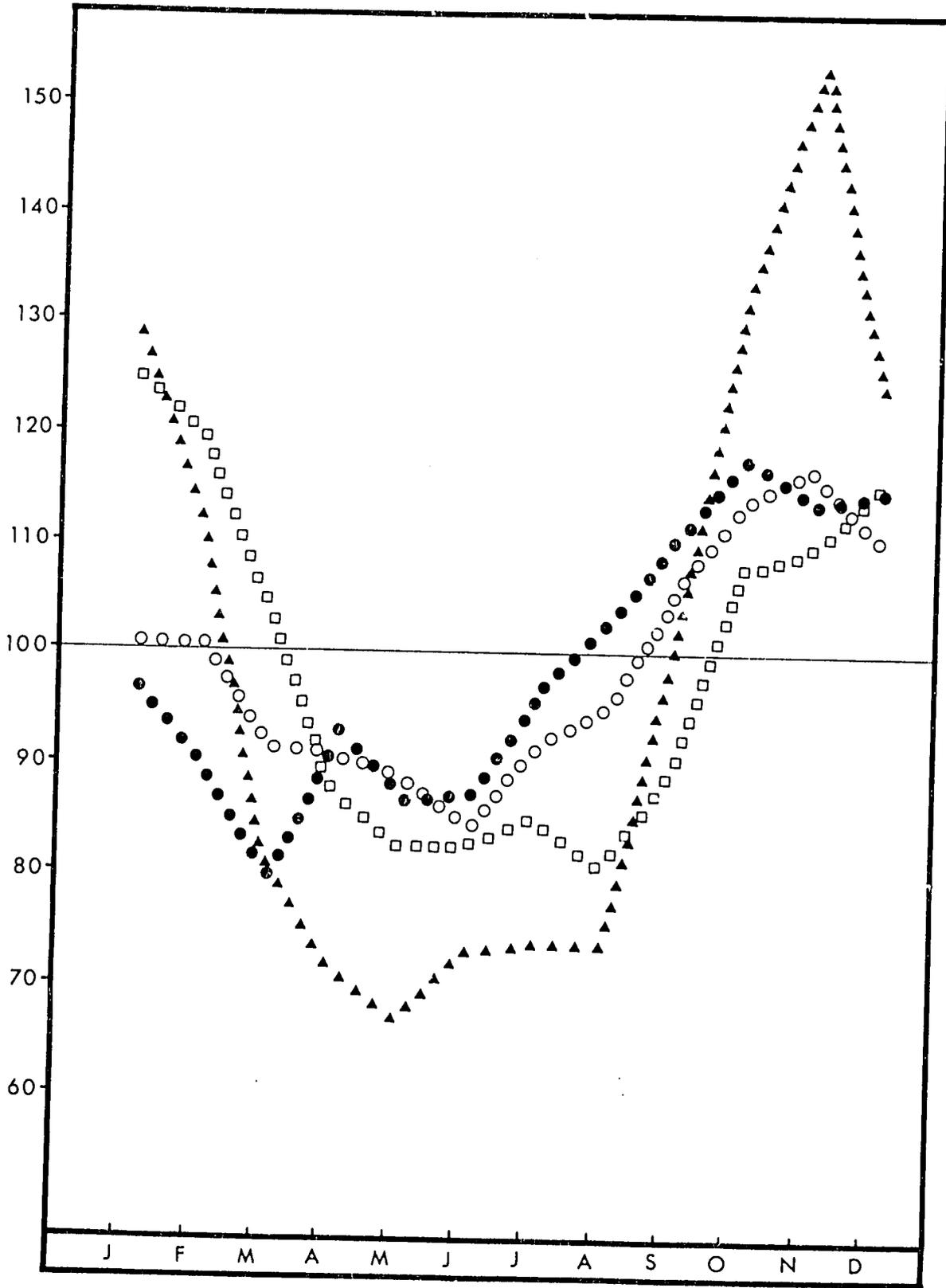
### Conclusion et Recommandation

Nous pensons que la libéralisation des prix a eu un impact relativement important sur le comportement des producteurs par l'amélioration de leur pouvoir d'achat et partiellement sur les consommateurs urbains.

Cependant, il est urgent que les autorités de ce pays fassent un effort en faveur des opérateurs économiques pour élargir les opérations d'achat, mais surtout faciliter la collecte et l'évaluation, financer les stocks disponibles à l'intérieur.

Il est recommandé également aux autorités de casser certaines zones d'achat monopolistiques qui existeraient encore.

Fig. 5 : Indices des variations saisonnières du prix détail de  
 Mäis-Grain (1981-1984); Mäis-Farine, Riz-local, Riz-importe  
 (1980-1984) aux marchés de Kinshasa.



●●●● Riz-importe      □□□□ Mais-Farine  
 ○○○○ Riz-local      ▲▲▲▲ Mais-grain

L'analyse des ces courbes (fig.5) nous montre d'une manière générale, une baisse de prix assez importante de Janvier à Mars. De Mars à juin, les prix connaissent des légères variations soit vers le haut ou vers le bas et pour accroître au mois de Juillet - Août. Ceci s'expliquerait par la loi de l'offre et de la demande. En effet, de Janvier à Mars, l'offre est plus élevée que la demande : périodes des récoltes, préparatifs des fêtes, rentrées scolaires (beaucoup d'enfants et leurs enseignants regagnent les écoles de l'intérieur et pour les enfants qui restent à Kinshasa, la plupart ne mangent plus qu'une fois). De Mars à Juin, l'offre diminue surtout à cause des travaux de champs et de récolte d'autres produits. Entre Juillet et Août, la montée des courbes de prix s'explique surtout à cause des vacances et des travaux des champs.

## Logistique

La logistique, dans le cadre de la commercialisation, prend en compte tous les services ou tâches de la collecte du produit à sa distribution aux consommateurs. Dans ce cas, elle donne lieu aux activités multiples tels que : la collecte, le stockage, le conditionnement des produits pour les protéger contre les intempéries, faciliter leur transport, les voies et moyens de communication pour approvisionner les marchés en temps opportun et de façon régulière.

## Voies et moyens de communication

Les communications au Zaïre se font grâce au réseau routier, grâce au fleuve et également grâce au réseau ferroviaire.

## Transport routier

Le réseau routier totalise 145.000 km. A l'origine, son rôle était de drainer les produits des mines et des plantations vers les ports fluviaux et les gares ferroviaires. En grande partie, ces routes n'étaient praticables qu'en saison sèche. De plus, le tracé des routes dans le temps a été fixé hâtivement pour des véhicules de faible tonnage au moindre coût avec des pentes exagérées et des rayons très courts. Pas de fondation, pas de drainage, pas de revêtement. A l'indépendance, il y eut un abandon total de l'entretien routier jusqu'à la création de l'Office des Routes.

La classification des routes au Zaïre est ainsi faite :

- 20.700 km de routes nationales (R.N) avec 90 % du trafic global
- 20.000 km de routes régionales prioritaires (R.R.P)



- 17.000 km de routes régionales secondaires (R.R.S)
- 87.300 km de routes d'intérêt local (R.I.L) constituent le réseau de collecte des produits agricoles.

Le volume global du trafic existant est de l'ordre de 1,3 million de véhicules-kilomètre/jour.

Le parc automobile du Zaïre était estimé en 1979 à 110.000 véhicules (Etude GEEP 1979) et le trafic potentiel interurbain correspond à une moyenne journalière de 21 km par jour (Agriculture, 1982).

Le parc routier estimé à 16.000 véhicules avec un taux annuel de renouvellement de l'ordre de 70 % (DMFCC, 1984).

Le coût du transport routier pour les produits vivriers est de 7,50 zaires la tonne kilométrique pour les camions inférieurs à 10 tonnes et de 4,50 zaires pour les camions de 25 tonnes (DMFCC, 1984).

#### Transports fluviaux et lacustres

Ce type de transport emprunte le fleuve Zaïre, ses nombreux affluents et des lacs, soit environ 14.500 km navigables sur les 23.000 km.

Ce réseau navigable est aménagé par la Régie des voies fluviales (RVF) équipé d'un matériel fort vétuste, composé de bateaux baliseurs, de dragues, remorqueurs, pontons, barges, etc...

L'Office National des Transports (ONATRA) et la Société Nationale des Chemins de Fer du Zaïre avaient le monopole d'exploitation des voies navigables. Des mesures devaient supprimer ce monopole à la date du 25 novembre 1977.

Le matériel flottant de l'ONATRA comprend 868 unités dont :

- 140 automoteurs dont 44 courriers et 96 remorqueurs de lignes directes et d'affluents.
- 728 barges dont 453 de lignes directes et d'affluents servant au transport de cargo sec, de vrac liquide et de cargo spéciaux.

Les difficultés rencontrées au niveau du transport fluvial sont :

- navigabilité du fleuve et de ses affluents rendue problématique à cause du non balisage et dragage des bancs de sable et à la non-destruction de la jacinthe d'eau ;
- insuffisance de bacs, vétusté, et ils sont trop petits avec le volume du trafic ;
- insuffisance de bateaux et barges ;
- manque de pièces de rechange.

Le coût moyen de transport en 1984 pour les produits vivriers est de 1,30 zaire/tonne kilométrique compte tenu du système de facturation de l'ONATRA, basé sur des escales dont les distances varient.

#### Transports ferroviaires

Ils sont assurés par l'ONATRA sur le parcours Kinshasa/Matadi et autrefois sur le parcours du chemin de fer du Mayumbe<sup>\*</sup> et sur les autres parcours par la SNCZ. Notons celui du Haut-Zaire (Vici-Congo) avec un voyage par an.

La Société Nationale des Chemins de Fer Zaïrois (SNCZ), créée le 02 décembre 1974, exploite 5.254 km de voies ferrées principales dont 838 électrifiées et un réseau routier de 6.000 km.

-----  
\* Le chemin de fer de Mayumbe a été démonté.

La SNCZ s'occupe également de la gestion de l'exploitation des ports fluviaux d'Ilebo, Kalemie, Kalundu, Kisangani, Ubundu, Kabalo et Aketi. Le matériel ferroviaire de la République du Zaïre était constitué au 01/01/1984 par :

- 56 locomotives électriques de ligne
- 5 locomotives électriques de manoeuvre
- 116 locomotives diesel de ligne
- 1.162 locomotives diesel de manoeuvre
- 6.786 wagons commerciaux
- 533 wagons trémiés
- 753 wagons de service
- 373 voitures de service voyageurs
- 105 voitures de service
- 294 wagons citernes
- 122 wagons porte-conteneurs
- 10 autorails
- 26 remorques
- 508 wagons appartenant à des tiers.

Les difficultés auxquelles font face à la S.N.C.Z. sont :

- insuffisance de wagons
- tarifs relativement élevés, 2,45 Z/T kilométrique pour les produits vivriers, 5,26 Z pour les produits pétroliers, 7,26 Z/T km pour les produits pharmaceutiques.

## Transport aérien

Le réseau aérien zaïrois compte plus de 100 aérodromes et pistes aménagés dont 4 de type international à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Kisangani.

Air-Zaire, la compagnie nationale du Zaïre et première compagnie aérienne du Zaïre, disposait d'une flotte (1982) de :

- Moteurs à réaction : 2 DC 10 - Série 30  
2 Super DC 8 - 63 p  
3 Boeing 737 - passagers  
1 DC 8 - 33
- Moteurs à turbopropulsion : 4 Fokker - 27

Depuis tantôt une année, Air-Zaire est en pleine restructuration technique.

Zaire-Aéro Service (66 %, intérêts Zaïrois) a obtenu des licences d'exploitation du service intérieur et international. Il existe, également une flotte privée d'avions gros et petits porteurs (SCIBE-Airlift, GECAMINES, MIBA, etc...). Actuellement, Scibe-Airlift exploite la ligne Kinshasa-Bruxelles.

## Le stockage

Avant d'assurer la distribution des produits vivriers sur les marchés urbains, les opérateurs économiques sont obligés de stocker les produits vivriers. Il leur faut disposer d'un volume suffisant de produits avant évacuation, mais aussi il faut que les moyens de transport soient disponibles ce qui n'est pas souvent le cas à cause de l'état des routes, de la rareté en carburant etc... surtout en saison pluvieuse.

Les conditions de stockage pour les opérateurs économiques moyens laissent souvent à désirer : pièces exigües en dur et le produit n'est pas à l'abri de l'humidité, de l'attaque par les insectes. Les sociétés commerciales ou agro-industrielles disposent de hangars d'entreposage qui servent, en premier lieu, aux produits manufacturés. Avec la rotation des stocks, ils peuvent facilement garder en magasins des produits vivriers.

Les coûts de stockage à l'intérieur du pays varient selon la localité de 1,50 à 2 Z/sac de 30-50 kg de produit et deviennent élevés (personnel, loyer, amortissement) à la longue si l'évacuation n'est pas assurée rapidement. Les coûts dans les centres urbains sont encore plus élevés et contribuent à élever les marges de commercialisation surtout pendant la période de soudure (septembre à décembre). Le commerçant répercute sur les producteurs tous ces coûts. L'absence de crédit aux opérateurs économiques bloque la possibilité d'acheter en une fois un volume élevé et de l'évacuer avec leurs moyens de transport propres, sur de longues distances vers les marchés de consommation, en particulier Kinshasa.

Un problème au stockage et au transport a trait au conditionnement des produits vivriers. La mise en sac demeure un préalable pour éviter l'humidité, faciliter la manutention et le transport.

Les opérateurs économiques s'approvisionnent en sacs à la TISSAKIN. Les sacs sont fabriquées par cette unité textile à partir de fibres importées et/ou produites localement (punga, urena). Il existe, également, l'usine textile de Nsangi, qui en fabrique à partir d'un mélange de jute et de polyéthylène.

En 1982, le coût du sac en jute ex.usine TISSAKIN, de dimensions 120 cm x 70 cm était de 9,25 Zaïres. A l'usine textile de Nsangi (UTN) le coût du sac (110 cm x 70 cm) était de 8,10 Zaïres (polyolifine + jute). En 1984, le coût TISSAKIN de sac de dimensions 105 x 70 cm en jute était de 50 Z/pièce ; en 1985, il est de 58,80 Z/pièce. A l'Usine Textile de Nsangi, le prix est de 65,70 Z/pièce.

La production locale est insuffisante et on est obligé d'en importer ; cette insuffisance en sacs constitue une contrainte à la commercialisation des produits vivriers qui sont concurrencés par le charbon, les poissons également transportés en sacs plutôt usagés.

#### Conclusion sur la commercialisation

La commercialisation des produits vivriers au Zaïre est assurée grâce au dynamisme de la classe des petits et moyens opérateurs économiques surtout les petites commerçantes. Leur effort est à apprécier quand on analyse les conditions de travail : dégradation de plus en plus accélérée de l'environnement et l'éloignement des centres

urbains de consommation, en particulier Kinshasa par rapport aux aires de production.

La collecte, le rassemblement et la distribution des vivres sont assurés, malgré la quasi-absence de crédit bancaire, par ces opérateurs économiques. Ils sont obligés de par eux-mêmes, de trouver les fonds pour s'équiper en moyens de transport, en unités de stockage et on comprend qu'ils font tout pour minimiser les risques. L'approvisionnement du milieu rural en produits manufacturés leur facilite une rentrée d'argent pour poursuivre leurs opérations et ils y contribuent malgré l'état des routes et les conditions de transport fluvial et ferroviaire.

L'effort de la Direction des Marchés, Prix et Crédit de Campagne pour parvenir à la création des marchés de gros est à encourager. Cependant, on ne peut cacher les contraintes quant à l'identification des opérateurs chargés de la collecte et aussi, la carence en disponibilité des moyens de stockage, de conditionnement et particulièrement en moyens de transport.

La structure en place pour aider les fermiers ne répond pas exactement à leurs besoins. Les tentatives pour regrouper les fermiers en coopératives et les aider à commercialiser sont fort timides et une approche nouvelle est nécessaire. L'organisation des marchés de collectivité et leur localisation par rapport aux villages découragent les fermiers car la distance à parcourir avec la marchandise est relativement longue et l'effort pénible en l'absence de charriot et d'animaux de bât. Les agents de l'Etat ne prêtent leurs participations que là où interviennent les grands opérateurs économiques (riziers,

minotiers, etc...)). Il n'existe aucune information sur les marchés, les prix pratiqués et la dégradation des routes contribue à isoler les fermiers. Les organisations confessionnelles disposant de postes récepteurs pourraient aider à diffuser les informations.

Dans ces conditions, on comprend que les marges de commercialisation soient élevées. Les prix réels aux producteurs ont chuté d'autant durant la même période 1975 à 1984. Ces marges reflètent davantage les coûts des opérations de collecte, de stockage et de distribution des produits vivriers qu'un profit exagéré des opérateurs économiques.

Il faut repenser à une restructuration complète du système de commercialisation, en s'attaquant à la logistique et aux moyens de crédit.

CHAPITRE III

PRODUCTION AGRO-INDUSTRIELLE ET COMMERCIALISATION  
\*\*\*\*\*

### III. LA PRODUCTION AGRO-INDUSTRIELLE AU ZAIRE

---

Les cultures agro-industrielles englobent beaucoup de produits, mais ne seront mentionnées et étudiées que les principales à savoir : le café, le cacao, les produits du palmier, le caoutchouc, le thé, le coton, le sucre dont l'importance économique pour le Zaïre est manifeste.

Le secteur agricole au Zaïre, apparemment, juxtapose une économie de plantation avec certaines de ses caractéristiques et une économie d'auto-subsistance. En fait, cette économie de plantation est une économie de superposition car elle interfère avec une économie de subsistance provoquant un dualisme relativement accentué.

A l'origine, si on remonte à la période coloniale, cette économie de plantation se caractérisait par une certaine extranéité. En effet, elle était entreprise par des émigrés, les colons belges, avec des capitaux étrangers. La production était destinée à l'exportation vers des marchés extérieurs. Dans cette économie, cependant, la main-d'oeuvre était locale. La situation s'est retournée à l'indépendance en 1960 et surtout à la Zaïrianisation en 1973 : on a connu une fragmentation de beaucoup de grandes et moyennes plantations et un transfert progressif et partiel de la production vers le secteur traditionnel : café, palmier ; le coton est toujours aux mains des petits exploitants.

## Importance des cultures agro-industrielles

L'économie de plantation rompt l'isolement du pays et entretient des relations économiques avec l'extérieur.

a) création d'un pouvoir d'achat en devises. Les recettes à l'exportation (tableau 8) des produits agro-industriels correspondaient à 10 % du total des recettes d'exportation en 1983 et marquaient une régression par rapport à 1977 (29,6 %) ;

b) les exportations agricoles correspondaient, aux prix courants, à 12,3 % de la valeur ajoutée de l'agriculture commercialisée en 1983 (B.Z. 1980). En 1977, elles constituaient les 30,7 % de la valeur ajoutée de l'agriculture commercialisée (Tableau 9).

Tableau 8 : Evolution des recettes à l'exportation par produit agricole (000 D.T.S.)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Produits miniers.....	595.918	788.131	913.877	1.325.278	1.148.390	1.110.274	1.190.810
Cuivre.....	347.958	445.868	358.093	684.635	553.796	663.544	698.120
Cobalt.....	92.989	172.644	427.790	317.581	140.076	152.023	114.002
Zinc.....	27.797	13.536	9.957	15.589	44.046	36.001	42.883
Etain.....	3.025	4.661	4.070	3.887	3.139	2.778	1.378
Gersanium.....	-	-	-	1.346	-	-	227
Diamant.....	55.140	98.580	73.358	66.480	48.513	68.478	129.256
Argent.....	6.201	8.743	17.786	39.230	14.194	15.504	10.632
Or.....	5.726	5.496	5.664	19.016	18.817	22.352	69.183
Cassitérite.....	23.103	22.621	13.890	18.268	15.089	14.839	15.756
Manganèse.....	1.294	-	339	624	354	2.034	-
Autres (1).....	33.807	18.234	4.963	175.279	18.410	3.262	6.248
Ajustement (2)	-1.122	-2.252	-2.033	-16.357	260.277	97.950	66.739
Cuivre Sodiaiza..	-	-	-	-	31.509	36.386	-
PRODUITS AGRICOLES...	253.877	198.564	157.858	185.515	137.629	148.599	161.039
PRODUITS DU REGNE							
ANIMALE.....	778	92	122	18	282	338	-
CAFE.....	165.439	132.026	104.262	125.805	81.293	97.303	124.910
THE.....	3.849	3.094	1.666	1.140	1.032	1.873	1.205
CACAO.....	9.402	8.703	7.040	5.247	4.125	3.820	3.238
RAUNOLFIA.....	5.721	1.700	589	750	587	247	-
HUILE DE PALME,							
PALMISTES....	19.739	9.335	6.474	11.539	9.547	5.915	4.517
TOURTEAUX (PALMIS-							
TES, COTON)..	2.596	1.416	1.196	1.230	1.562	1.620	786
CAOUTCHOUC.....	20.431	16.028	12.458	16.107	12.636	6.908	6.927
BOIS.....	9.093	9.273	9.763	12.715	13.503	18.182	10.593
COTON.....	5	-	-	-	-	-	-
AUTRES.....	16.824	16.987	14.288	10.964	13.062	12.393	8.863
Produits industriels..	6.930	6.557	19.673	53.553	247.957	242.400	226.455
Ciment.....	2.286	2.006	2.494	5.484	7.466	9.394	753
Huiles raffinées							
de pétrole...	877	-	12.642	-	-	-	-
Produits chimiques	2.495	2.036	3.841	45.088	16.916	1.980	9.762
Divers.....	1.272	2.515	696	2.980	120	1.579	606
Pétrole brut.....	-	-	-	-	223.455	229.448	215.334
Total	856.725	993.252	1.091.408	1.564.346	1.533.976	1.501.273	1.578.304

Source : Banque du Zaïre.

(1) Y compris les recettes d'exportation ou rapatriées de la Gécamines et SODIMIZA qui ont servi à couvrir une partie de leurs dépenses à l'étranger.

(2) Cet ajustement porte essentiellement sur les exportations de la Gécamines : cuivre, concentré de zinc, argent, cobalt. Il concerne le montant des frais de transport hors du Zaïre qui doivent être déduits pour donner la valeur F.O.B. des exportations.

Tableau 9 : Place du secteur agricole d'exportation en valeur ajoutée de l'agriculture commercialisée (à prix courants)

	En millions de Zaires							Indice des prix (1970 = 100)						
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
A. Agriculture pour l'ex- portation.....	145,1	183,3	284,9	329,2	518,1	602,7	978,3	594,7	702,3	1.343,9	1.489,6	2.432,4	2.856,4	4.703,4
Produits du palmier.....	7,8	9,6	21,8	25,9	42,7	32,9	66,9	236,4	355,5	1.147,4	925,0	1.472,4	1.645,0	3.935,3
Café.....	95,7	113,8	167,5	223,0	338,6	440,4	722,8	1.029,0	964,4	1.840,6	2.084,1	3.455,1	4.448,5	7.942,8
Caoutchouc.....	10,3	14,9	19,0	25,0	45,3	38,1	66,3	286,1	438,2	863,6	1.000,0	1.887,5	2.005,3	3.900,0
Bois.....	11,3	14,8	26,2	20,1	32,8	39,5	41,3	538,1	778,9	1.455,6	957,1	1.640,0	1.795,4	1.877,3
Thé.....	4,8	4,6	5,3	2,9	8,1	15,3	9,3	1.200,0	1.150,0	1.766,7	2.900,0	4.050,0	5.100,0	4.650,0
Cacao.....	6,7	7,9	31,7	15,6	16,1	16,9	36,2	957,1	1.128,6	5.283,3	2.371,4	2.012,5	2.112,5	4.525,0
Autres (1) .....	8,5	17,7	13,4	15,7	34,5	19,6	35,5	170,0	225,0	226,4	490,6	1.078,1	490,0	696,1
B. Agriculture pour le marché intérieur.....	57,9	91,3	148,1	135,2	280,6	546,6	1.604,8	380,9	702,3	771,4	777,0	1.461,4	2.907,4	8.581,2
Produits du palmier.....	6,2	24,1	48,4	46,7	175,7	259,5	473,2	108,8	803,3	1.273,7	1.415,2	4.880,6	7.414,3	14.781,5
Bois.....	43,3	58,4	87,6	73,5	85,2	270,7	1.114,3	1.968,2	3.244,4	3.650,0	2.296,9	2.242,1	7.316,2	25.428,9
Coton.....	5,4	2,8	5,0	7,8	10,9	7,9	9,6	125,6	127,3	185,2	210,8	363,3	254,8	290,9
Autres (2) .....	3,0	6,0	7,1	7,2	8,8	8,5	7,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
C. Production vivrière commercialisation.....	270,1	404,8	880,3	1.358,5	2.045,0	3.032,6	5.354,3	641,6	1.009,5	2.131,5	3.046,0	4.465,1	6.438,6	11.131,6
Agriculture vivrières(3)	184,8	270,5	596,8	938,2	1.424,4	2.111,9	3.762,5	641,7	1.009,3	2.131,4	3.046,1	4.465,2	6.438,7	11.131,6
Élevage.....	43,6	68,7	144,9	213,2	317,0	470,0	812,6	641,2	1.010,3	2.130,1	3.045,7	4.464,8	6.438,4	11.131,5
Pêche.....	41,7	65,6	138,6	207,1	303,6	450,7	779,2	641,5	1.009,2	1.132,3	3.045,6	4.464,7	6.438,6	11.131,4

Source : Banque du Zaïre.

(1) Fibres, raumolfia, quinquina, ivoire, copal.

(2) Canne à sucre, tabac, café, caoutchouc, cacao, thé, fibres.

(3) Céréales, légumineuses et tubercules, cultures fruitières et maraichères.

c) les cultures industrielles contribuent au développement de l'infrastructure (route, dispensaire, école), créent des emplois dans le milieu rural (plantations et unités de transformation), dans les centres urbains dans la chaîne de commercialisation. Actuellement, on ne dispose pas de chiffres précis, mais le rapport BIT (1984) intitulé « Réflexions pour une Politique de l'Emploi au Zaïre » reprend des informations fragmentaires puisées à différentes sources. Selon les résultats du recensement des entreprises par l'I.N.S. en 1980 environ 216.427 emplois sont assurés au sein de 1592 entreprises (Département du Plan, I.N.S. 1980).

d) ces cultures d'exportation ont un effet d'entraînement sur le marché par génération de revenus et des achats de biens de première nécessité.

Si cette économie de plantations a des avantages palpables, il n'en est pas moins vrai qu'elle présente également des lacunes :

- a) elle provoque une sortie partielle de devises. Ceci constitue un effet fâcheux, car l'épargne demeure le facteur de production le plus rare dans les pays sous-développés (BADOUIN 1971) ;
- b) elle provoque un déséquilibre social profond avec les bouleversements des structures agricoles ;
- c) elle juxtapose des éléments totalement étrangers l'un à l'autre : exploitants étrangers ou nationaux et sociétés rurales autochtones.

## Evolution de la production agro-industrielle et structure des exploitations

De 1971 à 1981, particulièrement, on a assisté pour les cultures industrielles, café et sucre exceptés à une chute de production. Le taux de décroissance varie pour chaque culture : les chutes les plus spectaculaires constatées furent dans les secteurs des produits du palmier à huile, du thé, du caoutchouc, respectivement de 6,5 % - 2,9 %, -6,5 %. Le coton a enregistré pour cette même période un taux de décroissance de 3,4 % ; le café seul a évolué avec un taux de croissance positif de 2,3 % certainement à cause d'un phénomène d'imitation beaucoup plus accentué que pour les autres cultures et de ce fait constitue un élément de concurrence dans des aires de répartition géographiques similaires quant à la mobilisation de la main-d'oeuvre. Pour la période 1982-1984, couverte par le Plan de Relance Agricole, les tableaux 10 (a,b) présentent l'évolution de production pour ces cultures soit des taux de -4 % (huile de palme), -2,3 % (thé), 4,7 % (caoutchouc). Comme déjà dit, ces cultures agro-industrielles se font à la fois dans le secteur organisé et dans le secteur traditionnel. Le secteur organisé comprend les moyennes et les grandes plantations avec des techniques culturales améliorées (densité/ha, sarclage et l'utilisation d'intrants tels que engrais, pesticides, mécanisation etc...). Mises à part certaines exploitations bien connues spécialement pour le café, le cacao, la canne à sucre, le thé qui utilisent des engrais, pesticides, des semences sélectionnées, la plupart de ces moyennes et grandes exploitations ne diffèrent de celles du secteur traditionnel que par un entretien beaucoup plus soigné tels que le sarclage périodique, les

Tableau 10(a) : Evolution des produits des principales cultures industrielles de 1971 à 1984 (en tonne)

Produits	Année													
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Huile de palme.....	202.119	165.864	152.608	145.645	145.000	128.598	104.856	98.648	98.513	98.155	106.354	94.300	85.400	92.850
Huile de palviste .....	48.512	37.832	33.440	34.563	29.000	23.139	22.178	20.153	18.402	16.188	21.796	20.003	25.264	17.974
Café (R. + Arabica).....	74.600	79.200	77.700	77.100	82.500	91.100	88.500	85.600	90.300	91.800	92.600	93.400	84.240	89.100
Cacao.....	6.051	6.061	4.981	4.755	5.358	4.350	3.890	4.348	3.534	4.218	4.513	4.345	4.206	4.314
Thé.....	7.300	7.500	7.600	6.902	5.665	6.405	5.210	5.930	4.802	4.424	4.810	4.481	4.725	4.955
Caoutchouc.....	40.874	37.200	34.272	32.149	25.801	22.849	29.959	28.390	19.876	21.269	18.446	17.357	15.870	15.919
Coton-fibre.....	18.141	16.114	19.896	16.479	16.290	11.434	10.000	5.000	6.000	9.741	7.980	8.300	9.374	6.930
Sucre.....	44.359	50.170	57.644	62.591	63.431	45.760	53.761	49.240	48.184	47.553	47.386	52.232	51.815	60.981

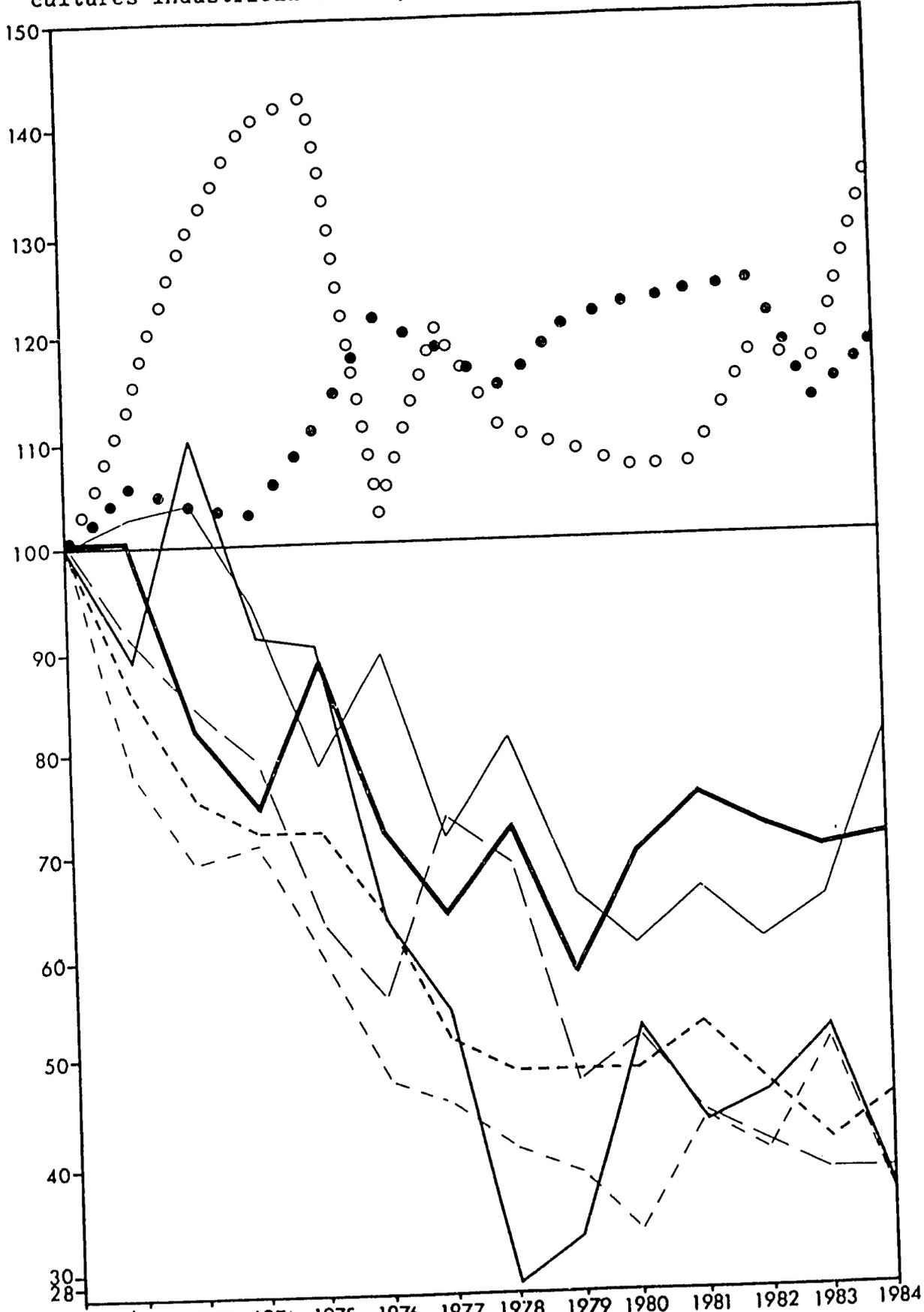
Source : - Principales contraintes de l'Agriculture Zaïroise, 1983.  
 - Banque du Zaïre, Rapports Annuels 1983-1984.  
 - Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-1984.

Tableau 10(b) : Evolution des indices de la production des principales cultures industrielles de 1971 à 1984 (Base 1971).

Produits	Année													
	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	
Huile de palme.....	86,06	75,50	72,06	71,74	63,61	51,88	48,81	48,74	48,56	52,62	46,65	42,25	45,94	
Huile de palviste .....	77,98	68,93	71,25	59,78	47,70	45,72	41,54	37,93	33,37	44,93	41,23	52,08	37,05	
Café (R. + Arabica).....	106,17	104,15	103,35	110,59	122,12	118,63	114,74	121,04	123,06	124,13	125,20	112,92	119,44	
Cacao.....	100,16	82,32	78,58	88,55	71,89	64,29	71,85	58,40	69,71	74,58	71,81	69,51	71,29	
Thé.....	102,74	104,11	94,55	77,60	87,74	71,37	81,23	65,78	60,60	65,89	61,38	64,73	81,89	
Caoutchouc.....	91,01	83,85	78,65	63,12	55,90	73,29	69,46	48,63	52,03	45,13	42,46	38,83	38,95	
Coton-fibre.....	88,83	109,67	90,84	89,80	68,03	55,12	27,56	33,07	53,70	43,98	45,75	51,67	38,20	
Sucre.....	113,09	129,95	141,10	142,99	103,16	121,19	111,00	108,62	107,20	106,82	117,75	116,81	137,47	

Source : Département de l'Agriculture ; Division de Stratégie et Planification Agricoles (Bureau d'Analyse Economique).

Figure 7 : Evolution des indices de production des principales cultures industrielles de 1971 à 1984 (Base 1971).



Legende: Coton-Fibre ———  
Huile de Palme - - - - -  
Cacao ———  
Huile de Palmiste - - - - -  
Caoutchouc ———  
Thé ———  
Sucre ○ ○ ○ ○ ○  
Café ● ● ● ● ●

5

opérations de taille pour le café, le thé, mais surtout par la taille et ainsi que le matériel de transformation des produits souvent vétuste.

Aussi, leur rendement moyen à l'ha dépasse de fort peu les rendements obtenus dans le secteur traditionnel à cause entre autres du vieillissement des plantations.

Le secteur traditionnel des petits producteurs surtout pour le coton (100 %), le café (70 % de la production nationale), le thé, les produits du palmier, exploite des superficies relativement faibles: coton 40 ares, 0,50 à 1,50 ha de café, 30 à 40 ares pour le thé et pour le palmier à huile. Beaucoup de fermiers exploitent des palmeraies naturelles disparates. Les exploitants en général, s'adonnent à des opérations de cueillette et emploient des techniques rudimentaires de transformation : cause de pertes, des bas rendements et l'obtention d'un produit de qualité inférieure, ce qui se conçoit aisément car l'encadrement technique fait défaut ainsi que les méthodes d'approche des fermiers. Cette contrainte et bien d'autres encore, recherche agronomique par exemple, expliquent la tendance vers la baisse de production pour la majorité des cultures du secteur agro-industriel.

### Contraintes à la production agro-industrielle

Les contraintes précédemment énumérées pour les cultures vivrières jouent également dans le secteur des cultures agro-industrielles. Cependant, on peut en recenser les principales :

1) la gestion des unités agro-industrielles constitue un handicap majeur. A la Zairianisation, les plantations ont été attribuées à des personnes dont la compétence en la matière n'a pas été reconnue.

Toute rentrée est considérée comme profit, aucun poste d'amortissement retenu pour renouveler le matériel déjà vétuste. De plus, rares sont les bénéficiaires de cette mesure de Zairianisation qui gèrent sur place, c'est à dire, sur les lieux d'exploitation, les unités allouées. Ceci contribue à aggraver la situation. Le vieillissement des plantations a créé également beaucoup de problèmes ainsi que la mauvaise utilisation des crédits, faute d'expérience.

2) la main-d'oeuvre dans les plantations se fait de plus en plus rare à cause du bas salaire reçu (6 - 15 Z/j) et de la possibilité de gagner davantage en pratiquant les cultures vivrières ou la cueillette dans les plantations abandonnées de café, dans les palmeraies naturelles. Le phénomène migratoire des jeunes vers les villes amène le vieillissement des populations des campagnes, accentue la rareté de main-d'oeuvre surtout pour une culture comme le palmier dont la récolte nécessite le recrutement des grimpeurs.

3) la politique des prix imposés a été pendant longtemps un frein à la production agro-industrielle. Cependant, la libéralisation des prix agricoles intervenue en 1982 peut contribuer à clarifier la situation de ce secteur si les prix s'améliorent et dépassent relativement ceux des produits vivriers. Pour le coton, les prix restent apparemment imposés ainsi que la culture (?), ces facteurs, à notre avis, créent le malaise et expliquent partiellement la chute de production de coton relativement aux années précédentes (1971-1975). Parallèlement, les producteurs doivent faire face à la hausse continue des prix des produits de première nécessité.

4) les ruptures d'approvisionnement en carburant, en pièces de rechange pour les usines de transformation, pour les camions de collecte de la matière première constituent des freins à l'augmentation de la production. La localisation des plantations et des usines par rapport aux centres urbains et particulièrement Kinshasa ne facilitent pas les choses. Dès lors, le problème du crédit devient percutant.

5) les voies de communication (routes, rails, fleuve) handicapent le secteur agro-industriel : irrégularité dans l'évacuation du produit fini vers les centres de distribution et/ou vers les ports, pertes par vols ou avaries au cours du transport, de nombreuses ruptures de charges augmentant le coût des transports, l'insuffisance en moyens de transport constitue également une contrainte.

6) au niveau des exploitations, les nombreuses taxes qui se greffent sur les coûts de production, de transport, jointes aux formalités administratives, souvent non justifiées, découragent les agro-industriels, surtout ceux qui tentent de relancer la production et les exploitations de thé, de caoutchouc dont les cours mondiaux ont été défavorables à un moment.

7) au niveau des petites exploitations traditionnelles, coton excepté, les contraintes principales sont : le problème d'encadrement technique pour éduquer les producteurs et la carence en intrants : semences sélectionnées, outillage agricole, insecticides etc... Pour le café et les produits du palmier à huile, secteurs où les petits producteurs participent de plus en plus activement à la production, la carence en matériel de traitement de substitution aux techniques artisanales, explique l'obtention des produits de mauvaise qualité et

diminue les possibilités de meilleures rentrées en devises.

La recherche agronomique, faute de moyens, n'a pas progressé pour faciliter le renouvellement du matériel génétique surtout quand on assiste dans un pays comme la Côte-d'Ivoire dans le secteur du café, du cacao, du palmier à huile, à l'aménagement de plantations avec des cultivars améliorés : taille naine facilitant la récolte, productivité à l'ha élevée, précocité, etc...

B) octroi limité du crédit agricole. Le secteur agricole, surtout agro-industriel, bénéficie de crédits, consentis par le système bancaire et les institutions spécialisées mais à faible dose.

CHAPITRE IV

COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS  
\*\*\*\*\*

#### IV. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS

La commercialisation des produits agro-industriels comprend 2 volets : la commercialisation interne et la commercialisation externe pour l'exportation.

Nous décrivons brièvement les points saillants qui caractérisent ces 2 systèmes de commercialisation bien qu'on retrouve des éléments communs aux deux, au niveau de la collecte des matières premières, de leur transformation avant distribution aux consommateurs et utilisateurs locaux, et avant exportation.

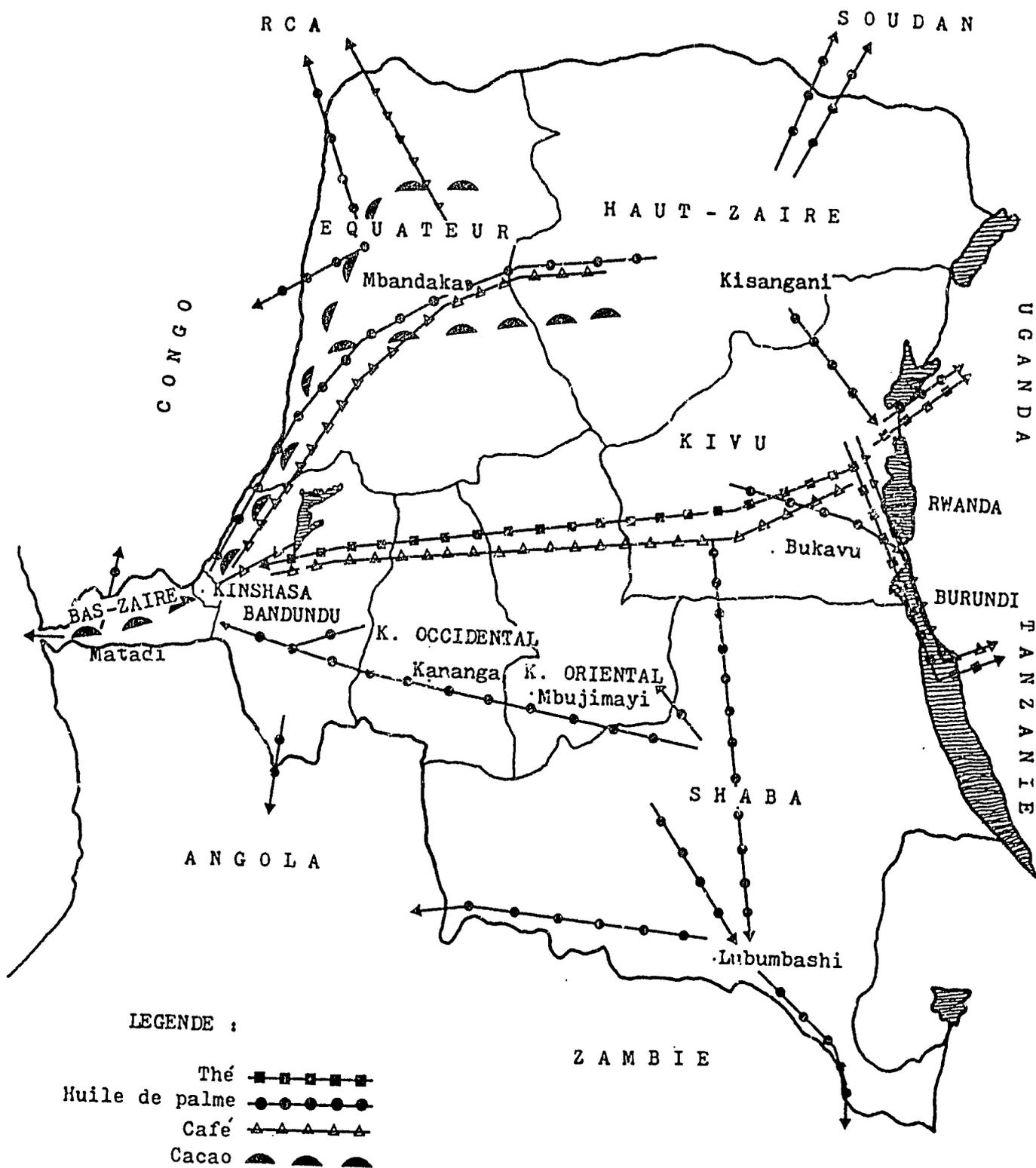
##### a) Commercialisation interne

###### \* La demande locale

La demande locale des produits agro-industriels est relativement forte sur le marché local pour des produits comme les huiles de palme, le coton, le sucre, etc... La consommation locale par les industries et les consommateurs des produits comme le caoutchouc, le thé, le cacao, le café n'est pas fort élevée et ces produits font plutôt l'objet d'exportation.

La consommation locale d'huile de palme directement par les ménages prend de plus en plus le pas sur le volume exporté. La consommation d'huile de palme d'origine industrielle était estimée en 1982, à 46.000 tonnes. Il est pratiquement impossible d'estimer la quantité d'huile artisanale auto-consommée et commercialisée. Si on se base sur une estimation de la FAO (1971) d'une consommation annuelle par tête de 3,5 kg d'huile, l'utilisation des ménages pour 30 millions d'habitants en 1984 aurait atteint 105.000 tonnes (huile industrielle huile artisanale)

Figure 8 : CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES CERTAINS PRODUITS AGRO-INDUSTRIEL



La consommation locale de sucre est de l'ordre de 60 à 70.000 tonnes, soit une production locale de 65.000 tonnes et des importations de l'ordre de 10.000 tonnes si on doit ajouter le sucre importé des pays frontaliers (Zambie, Tanzanie, Rwanda). On estime le déficit de sucre à environ 71.000 tonnes. Par ailleurs; on note des importations annuelles de lait concentré sucré de l'ordre de 4000 à 6000 T, ce qui indique un phénomène de substitution au sucre dont le prix est relativement élevé.

La consommation annuelle locale de café se situe aux environs de 10.000 tonnes. Les zairois boivent également du thé et on estime la consommation annuelle de thé à un millier de tonnes. On peut penser à une extension de la demande de ces 2 produits si on relève le niveau des revenus et par davantage de publicité. L'utilisation locale de caoutchouc naturel est fort faible. On estime, bon an, mal an, la consommation annuelle de CTC par les industries locales à environ 2.000 tonnes. Good-Year Zaïre a importé en 1982 et en 1983 respectivement 1.159 tonnes et 1.297 tonnes de caoutchouc synthétique.

Il existe selon les utilisateurs locaux des possibilités d'expansion de la demande locale d'autant que les capacités de traitement sont sous-utilisées.

Pour le cacao, la consommation locale est quasi-nulle. Autrefois, VAP (Victoria Assorted Products) utilisait le cacao dans la fabrication des biscuits (C.E., 1983).

Le coton est utilisé uniquement par les filatures locales pour la fabrication des tissus. Il existe un marché pour ce secteur compte tenu de la capacité sous-utilisée des filatures locales et des possibilités de fabrication des huiles végétales (HUILZA), des tourteaux pour utilisation locale et pour l'exportation. En 1983, la production d'huile de coton raffinée était de 280 tonnes et la production de tourteaux de 1.120 tonnes. On peut penser, dans le cas d'une politique cotonnière, à des améliorations des revenus du petit fermier et à la création d'emplois au niveau des filatures et dans la commercialisation des sous-produits du coton.

#### \* Agents de commercialisation

Dans la commercialisation des produits agro-industriels, il existe une classe d'intermédiaires entre les producteurs, généralement les petits fermiers et les agro-industriels et/ou exportateurs : c'est le cas pour le café, le thé (partiellement). Pour les produits du palmier, le thé et le coton, les agro-industriels font directement la collecte dans les aires d'exploitations respectives où les petits producteurs fournissent partiellement la production. Au niveau du secteur organisé des grandes et moyennes exploitations de café, cacao, thé, canne à sucre, caoutchouc, les agro-industriels s'occupent eux-mêmes de la récolte, de la transformation et de la distribution des produits sur le marché national dans les centres urbains.

\* Prix internes des produits agro-industriels

Les prix collectés sont valables pour le café, le coton, le thé, les produits du palmier. Il est à préciser que les prix ont été libéralisés (en mai 1982) pour tous ces produits agricoles, sauf pour le coton où le prix est encore fixé par la C.S.Co. Au fil des ans, il y a une évolution de ces prix et les prix de ferme de 1981 à 1984 ont évolué comme suit :

Tableau 11 : Evolution des prix moyens de ferme des produits agro-industriels de 1981 à 1984 (Z/kg)

Produits	1981	1982	1983	1984
Café :				
Arabica (parche)	5.0	6.5	11.0	23.0
Robusta (baies)	1.5	2.14	4	15.0
Cacao (fèves)	3.0	5.0	11.5	18.0-20.0
Coton (graine)				
1ère qualité	1.15	1.82	3.5	9.0
2ème qualité	0.90	1.30	1.9	4.5
Thé (feuilles vertes)	0.15	0.28	0.70	0.80-1.20
Noix de palme	0.10	0.10	0.20	0.7 -1.20

Source : B.A.E., enquête chez les agro-industriels 1984.

Pour l'année 1982, les prix courants de ferme des produits agro-industriels figurant au Tableau 11 précédent ont augmenté dans de fortes proportions surtout après la libéralisation intervenue en Mai 1982. La campagne d'achat, débutant d'habitude au 1er juillet de l'année en cours, aussi ces produits agro-industriels ont pu bénéficier de cette mesure de libéralisation.

En termes réels, c'est-à-dire, en divisant les prix moyens courants de l'année par l'indice général à la consommation des prix de détail sur le marché de Kinshasa, nous observons une dégradation du pouvoir d'achat des producteurs.

\* Prix ex-usine et Prix de détail sur le marché

Les prix ex-usine sur les marchés locaux concernent des produits agro-industriels pour l'utilisation locale, entendons le sucre, le café, l'huile de palme, le thé, le caoutchouc.

Il existe parmi ces produits, ceux qui sont vendus sur les marchés locaux pour la consommation des ménages et pour l'utilisation par les industries locales. Les prix ex-usine des principaux produits sont fonction des coûts de production et de transport ou de l'éloignement des centres de production. Les prix ex-usine ont connu l'évolution suivante (Tableau 12) de 1981 à 1984 pour le café, le caoutchouc, le thé, l'huile de palme et le sucre.

Tableau 12 : Evolution des prix moyens ex-usine (Z/T) des produits Agro-Industriels au Zaïre de 1981 à 1984.

	1981	1982	1983	1984
Café (Super Makesi)	-	8.000	10.000	30.000
Thé (en vrac)	5.000	6.000	18.000	65.000
Caoutchouc (SH III)	4.430	4.550	11.131	32.600
Huile de palme	3.700	4.400	16.536	20.646
Sucre (ménage)	68.826	7.207,22	19.255	22.500

Source : B.A.E. 1984

P.L.Z. 1984.

KATALE, 1984

Quant aux prix de détail en particulier pour le café torréfié, le thé (qualité courante) l'huile de palme, le sucre, on observe des variations annuelles (Tableau 13).

Tableau 13 : Evolution des prix annuels moyens de détail des produits agroindustriels sur le marché de Kinshasa en Z/kg de 1981 à 1984.

	1981	1982	1983	1984
Café (torréfié)	10,8	13,70	33,24	57,1
Thé	35,6	25,1	100,2	205,5
Huile de palme	4,24	6,53	14,83	22,16
Sucre	13,95	15,73	26,03	32,9

Source : I.N.S., 1984.

## COMMERCIALISATION EXTERNE DES PRODUITS AGRICOLES

La commercialisation externe des produits agricoles concerne surtout l'exportation de ces produits (café, thé, cacao, caoutchouc, huile de palme) vers les pays étrangers où la demande se fait sentir. Le Zaïre exporte ses produits agricoles vers différents pays en particulier ceux de la CEE (café, thé, cacao, CTC, huile de palme), les USA (café), le Japon (café), les pays voisins limitrophes, la Suisse.

### \* La Demande

Le fait d'exporter régulièrement et même d'accroître ses exportations en volume (café) indique qu'il existe une demande étrangère des produits zaïrois. D'ailleurs, le Zaïre en tant qu'ancienne colonie de la Belgique garde certains avantages préférentiels sur le marché belge et peut y écouler ses produits. Cependant, il faut noter que dans le cadre des accords internationaux et pour faire face au surplus, des systèmes de quotas ont été établis : exemple du café ; l'OIC en 1984/85 a accordé au Zaïre un quota de 72.000 tonnes, sujet à amélioration si le Zaïre remplissait les conditions exigées. Dans les cas du cacao, de l'huile de palme, du caoutchouc, les possibilités d'augmenter les volumes existent mais les productions locales ne répondent pas (ANEZA, 1984). Le thé se vend aux enchères au Kenya (Mombassa) mais la production connaît une stagnation pour des raisons mentionnées précédemment.

## Politique à l'exportation et cadre institutionnel

L'objectif du gouvernement zaïrois est de relever le niveau des exportations pour gagner davantage de devises en vue du financement du développement.

Pour atteindre ces objectifs, il a été mis sur pied des institutions paraétatiques ou privées chargées d'élaborer les règlements relatifs à la sélection des exportateurs, aux normes d'exportations internationales et de leur application. Ainsi, l'Office Zaïrois du Café (OZACAF) est l'institution paraétatique, reconnue par l'OIC, qui s'occupe du café, du thé, et autres produits. Au sein de l'ANEZA, sous l'autorité de l'Etat, se sont créés des Comités Interprofessionnels de Producteurs de caoutchouc, thé, d'huile de palme, sucre, qui défendent les intérêts des producteurs exportateurs.

### Préalables à l'exportation des produits agricoles

Il existe un cahier de règles à l'exportation que tout intéressé est tenu de suivre pour que le produit puisse quitter le territoire du Zaïre.

a) Etre agréé comme exportateur et détenir un contrat, mis à part le café où l'agrération comme exportateur est donnée sous des conditions bien précises (dimension des exploitations, détention de matériel de traitement, hangars etc...). Il n'existe pas pour les autres produits une codification bien précise. Toute personne physique ou morale peut exporter, pourvu qu'elle détienne une licence de commerçant, d'un contrat et s'acquitte de ses obligations envers les institutions bancaires, douanières ou autres.

Le contrat doit stipuler les prix en relation avec la mercuriale.

b) Détenir un certificat de qualité délivré par l'OZACAF et un certificat de contrôle de l'OZAC. L'OZACAF délivre après contrôle un certificat de qualité qui reprend la classification du café selon les normes internationales (grosueur des fèves, coloration, réaction à la torréfaction, liqueur etc...). Il en est de même pour le cacao et le thé. L'OZAC effectue un contrecontrôle à la qualité et un contrôle de volume. Ces 2 certificats devront être présentés à la Banque du Zaïre pour l'obtention du Modèle E.

c) Respecter à l'exportation les cours de la mercuriale (cacao, café, thé). La mercuriale est publiée par l'OZACAF et mentionne toutes les semaines (café, cacao) ou tous les 15 jours (thé) les cours minima des produits (fonction de la qualité) auxquels les exportateurs sont tenus d'exporter ces produits. La mercuriale a l'avantage d'informer les exportateurs sur les cours des denrées à l'exportation et facilite aussi les négociations entre importateur et exportateur. Grâce à la mercuriale, la Banque du Zaïre contrôle relativement le rapatriement des devises. Il faut également mentionner certains reproches adressés à cette mercuriale en particulier pour le thé.

Selon les exportateurs, les données (cours) pour élaborer la mercuriale proviennent des marchés de Londres (ventes aux enchères) pour le thé de qualité supérieure à celui du Zaïre vendu plutôt sur le marché de Mombasa. De plus, la mercuriale pour le thé est publiée tous les 15 jours au Zaïre alors que les ventes aux enchères de thé sont quotidiennes à Mombasa (Kenya) et à Londres (RoyaumeUni).

En ce qui concerne le C.T.C. (Caoutchouc naturel) les cours sont communiquées aux exportateurs régulièrement par 2 intermédiaires : Société Commerciale Anvers (SCA) et la Kredlinger qui se chargent de placer le caoutchouc sur les marchés des pays de la CEE (France, Italie, RFA, Royaume-Uni). Actuellement les exportateurs souhaiteraient une codification des règles à l'exportation du CTC et la publication d'une mercuriale à l'instar du café, du cacao et du thé.

Quant à l'huile de palme et autres produits agricoles de moindre importance, un contrat en bonne et due forme est obligatoire entre intéressés avec des précisions sur les termes du contrat (quantité, prix etc). Il faut cependant, une dérogation pour l'exportation de l'huile de palme.

d) Introduire le Modèle E auprès d'une banque agréée. Le Modèle E est un document par lequel l'exportateur s'engage à rapatrier les devises tirées de la transaction. Il permet à la Banque de contrôler si les exportateurs respectent les prix en fonction de la mercuriale.

Parallèlement, la Banque doit recevoir les copies du contrat de vente, les certificats de contrôle de l'OZAC et OZACAF. En contre-partie la Banque octroyait autrefois un compte devises (RME) généralement de 15 % dans la banque agréée de l'exportateur. Avec la libéralisation, la Banque du Zaïre met des devises à la disposition des importateurs. L'importateur est tenu d'ouvrir un crédit documentaire (credoc) en faveur de l'exportateur.

e) S'acquitter des formalités douanières, des redevances fiscales et autres frais : OZACAF, OZAC, Assurances. L'Office des Douanes (OFIDA) exige à l'exportation les documents dont il était fait mention précédemment : volet jaune du Modèle E validé, les documents de transport, le certificat OZAC. Ces documents, portant le visa de la douane, sont retournés à la Banque et à l'OZAC.

En matières bancaire et fiscale, l'exportateur est tenu à certaines redevances :

- (a) C.P.A. (Taxe Agricole sur les Produits) de 2 % (FOB) sur la valeur sortie douane du produit en question ;
- (b) C.C.A. (contribution sur chiffres d'affaires). Le calcul se fait en soustrayant de la valeur rapatriée les frais bancaires (frais change + émargement licence + Modèle E + Commission encaissement), valeur de la C.P.A. et en multipliant la différence par 6,75 %.
- (c) les frais bancaires (frais de change 1,3 %, licence, encaissement 5 %, Modèle E de 92 Z/T).
- (d) la Taxe statistique (1 %) et/ou rémunératoire si elle existe (taxe rémunératoire supprimée pour CTC). La taxe rémunératoire est de 3 K/10 kg indivisibles pour le café (OZACAF, 1984).
- (e) les frais OZAC (237 Z/Tonne), OZACAF, la taxe de l'Office de Gestion des Frêts Maritimes (OGEFREM).

## Exportations (prix et volume)

---

### Prix à l'exportation

Les prix à l'exportation intéressant l'économie zaïroise suivent indubitablement les cours du marché mondial, en particulier ceux des marchés de Londres, d'Anvers et de New-York. Cependant, il existe quelques variantes selon la qualité des produits exportés et des disponibilités de l'époque. Ceci explique partiellement la publication de la mercuriale qui est le baromètre des prix pour les exportateurs afin qu'ils puissent être informés des prix et négocier des contrats dans de bonnes conditions.

Le tableau 14 présente l'évolution des prix en monnaie étrangère pour les principaux produits agricoles d'exportation du Zaïre. A la figure 9, on retrouve l'évolution de l'indice des cours des produits agricoles exportés.

On peut faire plusieurs observations sur les données du tableau 14.

Tableau 14 : Cours à l'exportation des principaux produits végétaux intéressant l'économie zaïroise en termes courants (1976-1984) et constants (1976-1983)

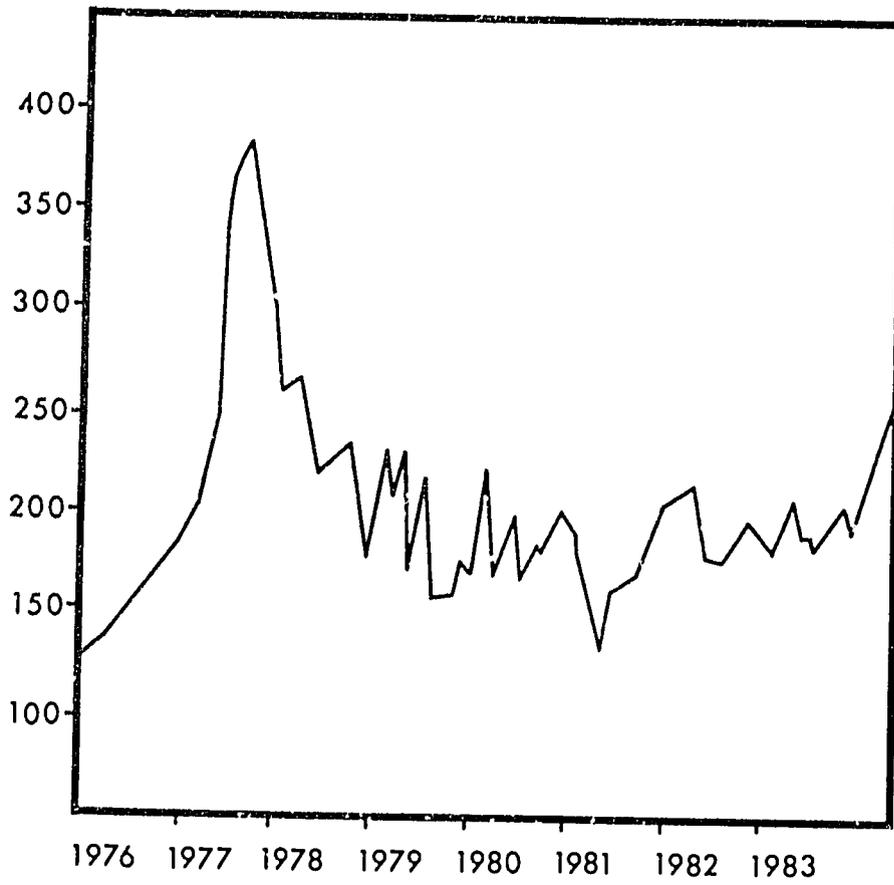
Produits	Marchés	Cotation	Années									
			1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	
Café : - Arabica	Bresil (New-York)	Cts/lb	149,5 (149,5)	288,9 (265,4)	165,46 (132,3)	178,6 (124,9)	208,6 (133,8)	186,4 (126,0)	143,4 ( 98,6)	142,7 ( 99,2)	149,6 ( - )	
	- Robusta	New York	Cts/lb	127,6 (127,6)	223,8 (205,3)	147,5 (118,0)	165,8 (116,0)	147,3 ( 94,4)	103,0 ( 66,0)	111,0 ( 76,6)	124,13 ( 87,0)	138,13 ( - )
Cacao	Anvers, FOB/Matadi	FB/kg	78,5 ( 78,5)	147,9 (135,7)	101,05 (181,2)	83,5 ( 58,4)	68,5 ( 44,1)	63,5 ( 43,0)	70,54 ( 48,5)	100,98 ( 70,5)	132,44 ( - )	
	New-York, CIF (marché à terme échéance)	Cts/lb	98,3 ( 98,3)	183,7 (168,5)	156,4 (125,1)	141,5 ( 99 )	118,8 ( 76,1)	84,6 ( 54,2)	73,8 ( 51,5)	90,3 ( 63,1)	108,3 ( - )	
Thé	Londres (moyenne aux anchères)	Cts/lb	69,4 ( 63,7)	120,6 ( 96,5)	99,2 ( 79,4)	98,3 ( 69,0)	101,3 ( 65,0)	91,6 ( 62,0)	87,6 ( 70,0)	100,7 ( 70,1)	156,6 ( - )	
Huile de palme vrac 51 acide	Anvers CIF	FB/kg	16,06 ( 14,7)	19,61 ( 15,7)	19,64 ( 13,7)	-	19,79 ( 12,7)	21,2 ( 14,3)	20,7 ( 14,3)	26,5 ( 18,5)	41,42 ( - )	
Huile de palmiste vrac 61 acide	Anvers CIF	FB/kg	16,32 ( 16,32)	21,72 ( 20,0)	22,35 ( 17,9)	29,9 ( 21,0)	23,41 ( 15,0)	22,62 ( 15,3)	21,38 ( 14,4)	38,32 ( 26,8)	63,80 ( - )	
Caoutchouc	Anvers FOB/Matadi (SHEET 1)	FB/kg	27,95 ( 27,95)	27,28 ( 25,02)	27,34 ( 21,8)	31,84 ( 22,2)	38,38 ( 24,6)	37,36 ( 25,2)	33,0 ( 22,6)	48,68 ( 34,0)	49,57 ( - )	
	Londres CIF (RSS.RMA 1)	P/kg	49,40 ( 49,49)	51,91 ( 47,6)	54,39 ( 43,5)	60,92 ( 42,6)	64,0 ( 41,0)	56,22 ( 37,9)	50,11 ( 34,4)	74,79 ( 52,3)	70,10 ( - )	
	New York CIF. RSS N°1	Cts/lb	38,96 ( 38,96)	40,71 ( 37,34)	48,84 ( 39,07)	62,75 ( 43,9)	73,06 ( 46,8)	57,01 ( 38,5)	45,3 ( 31,1)	56,45 ( 39,5)	49,87 ( - )	

Source : Banque du Zaïre : Rapport Annuel 1982  
Bulletins Trimestriels 1983,1984.

N.B. : Les chiffres entre parenthèses sont en termes constants.

On a utilisé comme coefficient de déflation l'indice des Nations-Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés (1975 = 100).

Fig. 9 : Evolution de l' indice des cours des principaux produits agricoles exportés du Zaïre.



Source : B-2, 1983

Pour le café et le thé, l'augmentation des prix est manifeste en 1977, l'année où -- à cause d'une rareté marquée sur le marché mondial -- on a connu la folie des prix et l'enrichissement de beaucoup d'exportateurs à travers le monde producteur de café. Le prix du thé a augmenté car il y eut automatiquement substitution du thé au café : le prix du thé en 1977 a augmenté de 73,7 % par rapport à l'année précédente 1976, soit dans la même proportion que le café robusta. Puis, pour ces 2 produits, les prix ont chuté, davantage surtout de 1978 à 1982 pour le thé que le café. Cette chute des prix pour le thé et la politique des prix à l'intérieur défavorisant les producteurs expliquent la disparition de nombreux producteurs et exportateurs de thé au Zaïre : PLZ a pu tenir pendant la période difficile à cause de ses multiples activités (café, caoutchouc, cacao etc). Les prix du thé à partir de 1983 ont commencé à s'améliorer et à encourager la reprise de la production au Zaïre.

Pour le cacao, la hausse des prix en 1977 a été de l'ordre de 87 % par rapport à l'année 1976. Par la suite, les prix se sont effondrés à cause d'un surplus de production. Une relative amélioration en 1984 est due à un retrait de la Côte d'Ivoire sur le marché et à des difficultés d'embarquement au Ghana.

La situation s'est beaucoup améliorée en 1983 et 1984 pour les cours du caoutchouc naturel compte tenu des avantages de celui-ci sur le caoutchouc synthétique. La tendance a été vers la hausse pour la période de 1976-1984 et la reprise des plantations abandonnées est amorcée au Zaïre.

Il en est de même pour l'huile de palme et de palmiste dont les cours se sont améliorés.

## Exportations : volumes exportés

Tous les produits d'exportation du Zaïre, café, totaquina, bois exceptés, ont montré clairement une tendance vers la baisse (tableau 15). Les raisons principales sont la chute au niveau de la production due aux contraintes énumérées précédemment, mais encore dans l'agro-industrie, la carence en matériel de traitement des produits, le manque de capitaux pour acheter la matière première et les moyens de les collecter.

Cependant, il faut noter un effort particulier de plusieurs opérateurs économiques et d'agro-industriels avec les cours favorables des produits pour relancer les secteurs du caoutchouc et du thé. Dans le secteur des produits du palmier, une diminution à l'exportation s'explique par une consommation nationale très forte et l'accaparement de ce secteur par l'artisanat.

Le tableau 15 suivant retrace l'évolution des exportations agro-industrielles en volume de 1976 à 1984 par comparaison avec l'année de base 1970.

Tableau 15(a) : Evolution des exportations agricoles principales 1976 - 1984 et comparaison avec l'année 1970 (en tonnes)

Année	1970	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Café : - Robusta	56.000	87.858	55.932	71.646	55.039	67.717	59.043	59.938	55.498	65.449 (1)
- Arabica	9.000	20.755	8.180	10.203	7.760	6.406	8.602	8.066	7.865	9.893 (1)
Total	65.000	108.613	64.112	81.849	62.799	74.123	67.645	68.004	63.363	75.342 (1)
Huile de palme	124.000	40.000	21.495	9.467	-	10.007	6.152	4.169	2.476	6.185
Huile de palmeiste	50.000	25.000	15.038	17.200	17.595	18.734	18.948	13.374	13.998	13.515
Tourteaux palmeistes	51.000	32.000	26.037	22.623	18.145	24.208	30.710	21.478	17.252	19.411
Caoutchouc	31.440	21.123	27.622	26.083	17.888	19.472	18.509	14.927	13.014	14.608
Thé	6.900	5.400	4.210	3.744	2.710	1.461	2.089	3.036	2.047	3.259
Cacao	6.000	4.300	3.882	4.305	3.500	4.177	4.478	4.137	4.451	4.284
Quinquina écorces	19	2.900	1.561	5.212	946	1.717	2.243	1.920	2.327	3.365
Totaquina	-	-	-	-	106	173	198	232	237	248
Bois $\Sigma$ total	64.756	77.201	91.259	85.068	84.821	96.888	96.657	101.772	103.465	134.919

(1) Café 1984 : provisoire

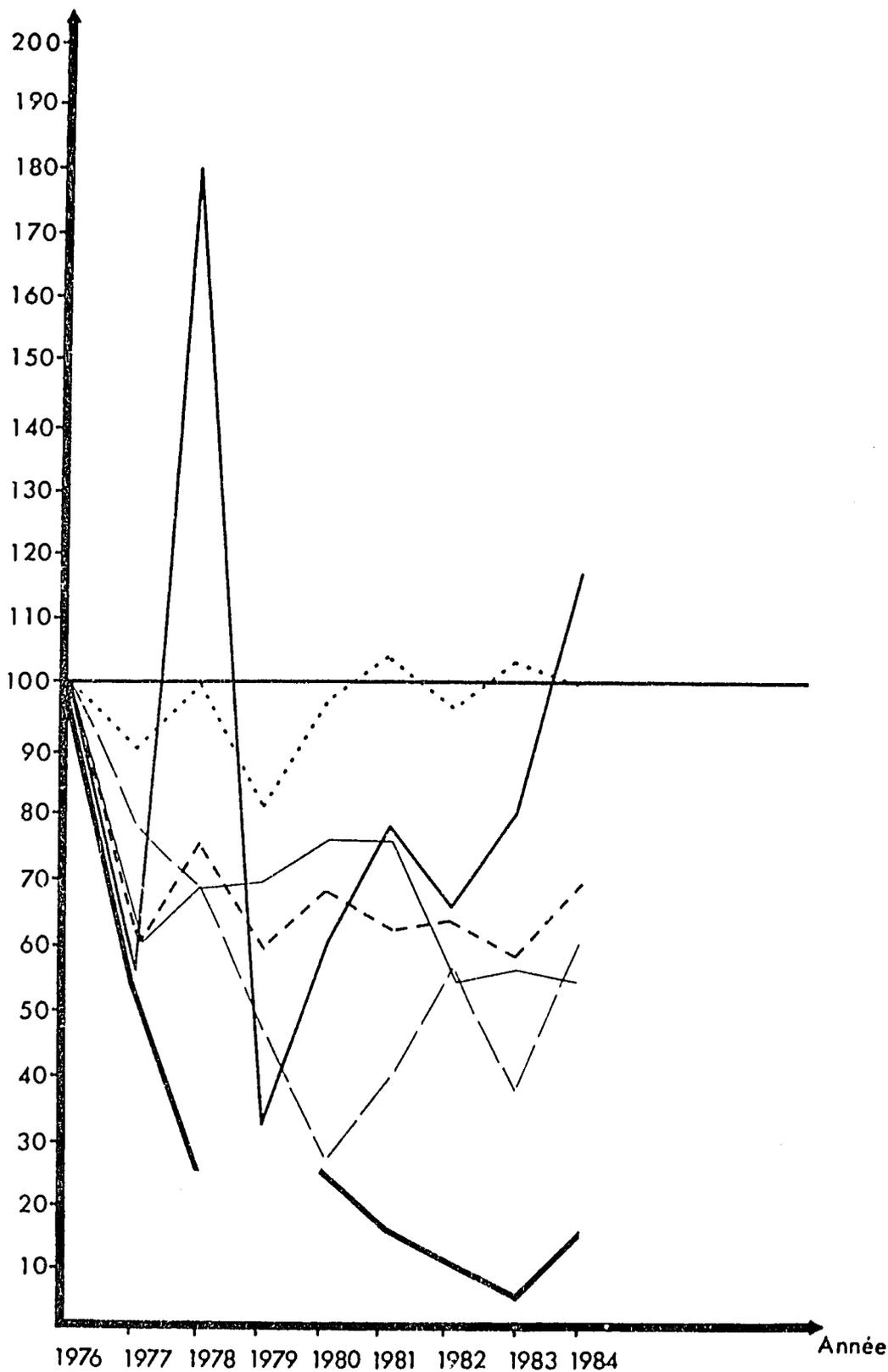
Source : OZAC, 1984.

Tableau 15(b) : Evolution des indices des exportations agricoles principales (1976-1984) (en tonnes) (Base = 1976)

Année	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Café : - Robusta	63,7	81,5	62,6	77,1	67,2	68,2	63,2	74,5
- Arabica	39,4	49,1	37,4	30,9	41,4	38,9	37,9	47,7
Total *	59,0	75,4	57,8	68,2	62,6	62,6	58,3	69,4
Huile de palme	53,7	23,7	-	25	15,4	10,4	6,2	15,5
Huile de palviste	60,1	68,8	70,4	75,9	75,8	53,5	56	54,1
Tourteaux palmistes	81,4	70,7	56,7	75,6	95,9	67,1	53,9	60,6
Caoutchouc	130,8	123,5	84,7	92,2	87,6	70,7	61,6	69,1
Thé	77,9	69,3	50,2	27	38,7	56,2	37,9	60,3
Cacao	90,3	100,1	81,4	97,1	104,1	96,2	103,5	99,6
Quinquina écorces	53,8	179,7	32,6	59,2	77,3	65,2	80,2	116
Bois a3 total	118,2	110,2	109,9	175,5	125,2	131,8	134	174,8

\* Indices de la production totale de café (Robusta et Arabica) (voir tableau 65).

Fig. 10 : Evolution des indices des exportations agricoles principales en tonnes (1979-1984) (Base-1976).



Legende :

Huile de Palme ———— Quinquina écorces ————  
 Thé ———— Huile de Palmiste ————  
 Café - - - - - Cacao.....

## Conclusion sur la commercialisation et recommandations

La commercialisation des produits industriels tant sur le marché local qu'à l'exportation se heurte aux mêmes contraintes signalées antérieurement pour la production vivrière. L'éloignement des plantations et des unités agro-industrielles par rapport aux centres de distribution, de consommation et des portes de sortie vers l'extérieur constitue un handicap majeur pour la commercialisation. Les produits atteignent les marchés avec retard et de façon irrégulière avec des difficultés de collecte et d'évacuation. Les coûts d'exportation et par suite les coûts de production sont relativement élevés ; souvent la qualité des produits en souffre, ce qui le met en compétition avec les produits importés et explique la préférence pour ces derniers.

De plus, les tracasseries administratives, une taxation excessive de la collectivité à la sous-région découragent les producteurs dont les unités sont sous-utilisées par carence de la production (main-d'oeuvre, carburant, moyens de collecte) et la prépondérance de plus en plus marquée du secteur traditionnel surtout pour l'huile de palme.

Pour améliorer le secteur agro-industriel il est nécessaire de prendre certaines mesures :

- a) dans le cadre de l'aménagement de l'espace rural, aménager des centres médico-sociaux, des écoles et parvenir à organiser les fermiers en conseils communautaires pour apporter une solution aux problèmes de la main-d'oeuvre dans les plantations industrielles de caoutchouc, de thé ;

- b) installer le crédit agricole aux sociétés déjà établies et susceptibles d'extension dans leurs activités, surtout pour le caoutchouc, le thé ;
- c) mettre sur pied un système d'encadrement des petits fermiers des secteurs café, thé, produits du palmier et introduire le petit matériel de traitement pour améliorer la qualité des produits au niveau du secteur traditionnel ;
- d) restructurer le secteur coton et confier partiellement l'encadrement des fermiers à une brigade de vulgarisateurs formés par l'Agriculture sous la supervision des sociétés cotonnières ou négocier des contrats de sous-traitance avec des sociétés privées qui seraient chargées de l'encadrement ;
- e) approvisionner les aires respectives de plantations en biens de première nécessité et autres, de façon à créer des besoins chez les fermiers et les porter à travailler ;
- f) réduire progressivement, sinon, supprimer certaines taxes (collectivités, zones, etc...) dans la chaîne de production et de commercialisation pour encourager les agro-industriels ;
- g) allouer des quotas en carburant aux agro-industriels et à un prix préférentiel (détaxation) pour éviter des ruptures d'approvisionnement qui occasionnent des pertes pour les agro-industriels. Le quota serait attribué et stocké sur

place au début de campagne ;

- h) entreprendre de concert avec l'Office des routes la formation de techniciens des Travaux Publics, capables d'aider dans les collectivités à la réfection des pistes, des routes ;
- i) accorder un tarif préférentiel pour le transport des produits agro-industriels sur les lignes ONATRA et SNCZ de façon à ne pas pénaliser le secteur agricole comparativement au secteur minier et améliorer les conditions de transport pour éviter les pertes et les avaries ;
- j) supprimer les droits d'entrée sur des produits de traitement utilisés dans l'agro-industrie et sur le matériel de transport, type trailer pour collecter et évacuer les produits. Pour éviter tout malentendu sur la finalité de ce matériel, une commission composée de représentants de Finances (OFIDA) de l'Agriculture (DMFCC) se chargera du contrôle de la finalité de ce matériel ;
- k) de concert avec la Banque du Zaïre, l'OZACAF et l'ANEZA, élaborer et publier des mercuriales pour le caoutchouc, le quinquina et le thé beaucoup plus réalistes, c'est à dire des prix basés sur les données de marchés où sont écoulés ces produits.

BIBLIOGRAPHIE  
\*\*\*\*\*

AGRICULTURE

- 1978 : Annuaire des statistiques Agricoles  
: Division des Statistiques Agricoles
- 1982 : Plan de Relance Agricole 1982-1984
- 1982 : Production et Commercialisation du Riz au  
Zaire, SEP
- 1982 : Production et Commercialisation du Maïs au  
Zaire
- 1982 : Production et Commercialisation du Sucre de canne  
au Zaire
- 1983 : Production et Commercialisation des Haricots au  
Zaire
- 1983 : Production et Commercialisation des Arachides au  
Zaire
- 1983 : Les Produits du Palmier à Huile
- 1983 : Production et Commercialisation du Caoutchouc  
Naturel au Zaire
- 1985 : Evaluation du Plan de Relance Agricole 1982-1984
- 1986 : Production et commercialisation du Manioc au  
Zaire (texte provisoire)
- 1986 : Production et Commercialisation du Thé au Zaire  
(texte provisoire)
- 1986 : Le transport agricole au Zaire, DMFCC
- 1986 : Production et Commercialisation du Coton au Zaire  
(texte provisoire)
- 1986 : Production et Commercialisation du Quinquina au Zaire  
(texte provisoire)
- 1986 : Production et commercialisation de la Banane au Zaire  
(texte provisoire)
- 1986 : Production et Commercialisation du Cacao au Zaire  
(texte provisoire)
- 1986 : Les besoins du Zaire en Engrais, P.N.E.

- BANQUE DU ZAIRE : 1970-1983 : Rappports annuels
- BANQUE MONDIALE : 1985 : Zaïre Economic Memorandum  
Economic change and External Assistance
- BADOUIN R : 1971 : Economie Rurale  
: Séries Sciences Economiques et Gestion  
: Librairie Armand
- BIT-Pectà : 1984 : Réflexions pour une politique de l'emploi au  
Zaïre
- Boute et De Saint Moulin : 1978 : Perspectives Démographiques Régionales,  
1975-1985, Dépt. du Plan, Kinshasa
- Conjoncture Economique: 1980-1985 : Dépt. de l'Economie National et de  
l'Industrie.
- C.C.B. : 1985 : Entretien avec le Directeur Commercial (Mars 85)
- F.A.O : 1984 : Rapport et Perspectives sur les Produits, Rome
- I.N.S : 1985 : Notes sur les prix et Indices des prix sur les  
marchés et Magasins de Kinshasa, Dépt. du  
Plan.
- IRES : 1971 : Résultats de l'enquête sur les conditions de  
vie à Kinshasa, UNIKIN.
- MASUDI : 1984 : Entretien avec l'intéressé (ANEZA) (Mars 1984)

85